

LONGCHAMP SICAV

rapport
annuel

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

<i>informations concernant les placements et la gestion</i>	3
<i>résolutions</i>	4
<i>rapport du commissaire aux comptes</i>	5
<i>comptes annuels agrégés</i>	9
<i>bilan</i>	10
<i>actif</i>	10
<i>passif</i>	11
<i>hors-bilan</i>	12
<i>compte de résultat</i>	13
<i>annexes</i>	14
<i>règles & méthodes comptables</i>	14
LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND	15
LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND	65

■ sommaire

Commercialisateur	LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT 30 rue Galilée - 75116 Paris.
Société de gestion	LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT 30 rue Galilée - 75116 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 75886 Paris Cedex 18.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT Crystal Park - 63 rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine. Représenté par Monsieur Amaury COUPLEZ

Informations concernant les placements et la gestion

Au 31 décembre 2020, la Sicav LONGCHAMP SICAV comprenait 2 compartiments :

Compartiment n°1 : LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND

Compartiment n°2: LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND

Indications sur le régime fiscal :

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que l'actionnaire est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans l'OPCVM.

La SICAV n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés pour les produits qu'elle encaisse.

La fiscalité applicable est en principe celle des plus-values sur valeurs mobilières du pays de résidence de l'actionnaire, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas ...). Les règles applicables aux actionnaires résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation.

D'une manière générale, les actionnaires de la SICAV sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Cette analyse pourrait, selon le cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par la SICAV ou le délégué de la gestion financière.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- Les derniers documents annuels ainsi que la composition des actifs sont accessibles sur le site web www.longchamp-am.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT, 30 rue Galilée - 75116 Paris. Tél : 01.71.70.40.30. Courriel : ir@longchamp-am.com. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de la société de gestion dont les coordonnées figurent ci-dessus.
- Date de création de la Sicav : 22 août 2019.

résolutions

Soumises au vote lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2021.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion sur l'activité de la SICAV au cours de l'exercice clos à fin décembre 2020 et sur les comptes de cet exercice,
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

approuve les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, prend acte des conclusions de ce rapport et en approuve les termes.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables à affecter au titre de l'exercice clos à fin décembre 2020 pour le compartiment «LONCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND» seront répartis, comme suit :

Au titre du résultat net, la somme à affecter de -310 867,68 euros est :

- Capitalisée à hauteur de -41 955,83 euros pour les actions SUH/FR0013423571
- Capitalisée à hauteur de -3 128,51 euros pour les actions EBUH/FR0013423597
- Capitalisée à hauteur de -265 783,34 euros pour les actions R1UH/FR0013423613

Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme à affecter de 3 127 340,03 Euros est :

- Capitalisée à hauteur de 541 594,93 euros pour les actions SUH/FR0013423571
- Capitalisée à hauteur de 41 563,85 euros pour les actions EBUH/FR0013423597
- Capitalisée à hauteur de 2 544 181,25 euros pour les actions R1UH/FR0013423613

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents, s'agissant de la première clôture.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables à affecter de l'exercice clos à fin décembre 2020 pour le compartiment «LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND» seront réparties, comme suit :

Au titre du résultat net, la somme à affecter de 778 167,93 euros est :

- Capitalisée à hauteur de 784 763,08 euros pour les actions 11C/FR0013442597
- Capitalisée à hauteur de -6 595,15 euros pour les actions 11D/FR001358131

Au titre des plus-values nettes réalisées de l'exercice, la somme à affecter de 1 361 647,99 Euros est :

- Capitalisée à hauteur de 879 927,40 euros pour les actions 11C/FR0013442597
- Soit un montant total de 481 720,59 euros reparti à hauteur de 214 426,87 euros sur le compte des « Plus et moins-values nettes non distribuées » et distribué à hauteur de 267 293,72 euros pour les actions 11D/FR001358131, soit un dividende unitaire de 40 €/action.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents, s'agissant de la première clôture.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente Assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

rapport du commissaire aux comptes



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2020

LONGCHAMP SICAV
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL
VARIABLE A COMPARTIMENTS
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT
30, rue Galilée
75116 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments LONGCHAMP SICAV relatifs à l'exercice de 16 mois et 9 jours clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 22/08/2019 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



LONGCHAMP SICAV

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

La vérification du respect des dispositions légales et réglementaires appelle les observations suivantes de notre part :

Pour le compartiment LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND :

- Les liquidités ont représenté entre 24% et 87% de l'actif du 31/01/2020 au 30/04/2020. La régularisation est intervenue sur la VL du 04/05/2020. Les liquidités ont représenté entre 20% et 26% de l'actif du 07/08/2020 au 31/08/2020. La régularisation est intervenue sur la VL du 04/09/2020. Conformément à l'article L214-20 du COMOFI, les liquidités devraient présenter un caractère accessoire.
- Le risque de contrepartie a régulièrement représenté entre 10% et 15% de l'actif sur le second semestre 2020. Conformément à l'article R214-18 du COMOFI, le risque de contrepartie ne devrait pas excéder 10% de l'actif. Le risque de contrepartie est respecté au 31/12/2020.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



LONGCHAMP SICAV

Pour le compartiment LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND :

- La SICAV est exposée aux matières premières par l'intermédiaire de l'OPC ZKB GOLD ETF (CH0047533523) qui représente entre 5% et 9% de l'actif jusqu'au 28/10/20. Cet ETF réplique la performance de l'or. Or, l'article R214-16 du Code monétaire et financier autorise les indices de matières premières (indices composés d'autres actifs) dès lors qu'ils respectent les règles de diversifications prévues pour les indices financiers (règle de 20/35 %).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



LONGCHAMP SICAV

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

<p><i>Document authentifié par signature électronique</i> Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Amaury Couplez</p>
--

Ce rapport annule et remplace le précédent rapport émis en date du 30 mars 2021.

comptes annuels agrégés

BILANactif

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	68 044 388,44	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 675 105,37	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	53 327 680,65	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	7 416 548,00	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	625 054,42	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	1 420 000,00	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 420 000,00	-
Comptes financiers	7 325 567,10	-
Liquidités	7 325 567,10	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	76 789 955,54	-

BILAN passif

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	70 965 806,08	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 488 988,02	-
• Résultat de l'exercice	467 300,25	-
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	75 922 094,35	-
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	177 149,90	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	177 149,90	-
Comptes financiers	690 711,29	-
Concours bancaires courants	690 711,29	-
Emprunts	-	-
Total du passif	76 789 955,54	-

HORS-bilan

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	15 391 857,33	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	13 832,80	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	27 492,15	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 252 171,55	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 293 496,50	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-55 059,95	-
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-55 059,95	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 238 436,55	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-840 973,46	-
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	397 463,09	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	69 837,16	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	467 300,25	-

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Création Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

La SICAV a été créée le 22 août 2019 par apport des actifs des FCP indiqués ci-après à la rubrique « Compartiments ouverts et fermés au cours de l'exercice ».

Informations communes aux compartiments

Méthode retenue pour l'agrégation des comptes

Il est tenu une comptabilité distincte pour chacun des compartiments. Les règles et méthodes comptables sont propres à la Sicav. Le Bilan, le Hors Bilan et le compte de résultat sont établis par agrégation des compartiments.

Devise retenue pour l'agrégation des compartiments

L'agrégation des compartiments sera valorisée en euro.

Devise de comptabilité et cours de change retenu pour l'agrégation des comptes

Liste des compartiments	Devise de comptabilisation	Agrégation : cours de change retenu
LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND	EUR	-
LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND	EUR	-

Compartiments ouverts et fermés au cours de l'exercice

Liste des compartiments	Date d'ouverture	Date de fermeture
LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND	22/08/2019	-
LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND	22/08/2019	-

Comptes annuels de chaque compartiment

Rappel de l'orientation des placements et de la politique de gestion (*)

Règles et méthodes comptables (*)

Compléments d'information (*)

(*) Nous vous invitons à vous reporter aux informations concernant chaque compartiment.

LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND

**rapport
annuel**

COMPARTIMENT DE LA SICAV LONGCHAMP SICAV

Commercialisateur	LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT 30 rue Galilée - 75116 Paris.
Société de gestion	LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT 30 rue Galilée - 75116 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 75886 Paris Cedex 18.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT Crystal Park - 63 rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine. Représenté par Monsieur Amaury COUPLEZ

AVERTISSEMENT

Les Actions n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain, et les Actions ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après « U.S. Person », tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés (« Securities and Exchange Commission » ou « SEC »), sauf si (i) un enregistrement des Actions était effectué ou (ii) une exemption était applicable avec le consentement préalable de la Société de gestion de la SICAV.

La SICAV n'est pas, et ne sera pas, enregistrée en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940. Toute revente ou cession d'Actions aux Etats-Unis d'Amérique ou à une « U.S. Person » peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la Société de Gestion de la SICAV. Les personnes désirant acquérir ou souscrire des Actions auront à certifier par écrit qu'elles ne sont pas des « U.S. Persons ».

La Société de Gestion de la SICAV a le pouvoir d'imposer des restrictions (i) à la détention d'Actions par une « U.S. Person » et ainsi opérer le rachat forcé des Actions détenues, ou (ii) au transfert de Actions à une « U.S. Person ». Ce pouvoir s'étend également à toute personne (a) qui apparaît directement ou indirectement en infraction avec les lois et règlements de tout pays ou toute autorité gouvernementale, ou (b) qui pourrait, de l'avis de la Société de Gestion de la SICAV, faire subir un dommage à la SICAV qu'elle n'aurait autrement ni enduré ni subi. L'offre d'Actions n'a pas été autorisée ou rejetée par la SEC, la commission spécialisée d'un Etat américain ou toute autre autorité régulatrice américaine, pas davantage que lesdites autorités ne se sont prononcées ou n'ont sanctionné les mérites de cette offre, ni l'exactitude ou le caractère adéquat des documents relatifs à cette offre. Toute affirmation en ce sens est contraire à la loi.

Tout Actionnaire doit informer immédiatement la SICAV dans l'hypothèse où il deviendrait une « U.S. Person ». Tout Actionnaire devenant U.S. Person ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles Actions et il pourra lui être demandé d'aliéner ses Actions à tout moment au profit de personnes n'ayant pas la qualité de « U.S. Person ». La Société de Gestion de la SICAV se réserve le droit de procéder au rachat forcé de toute Action détenue directement ou indirectement, par une « U.S. Person », ou si la détention d'Actions par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts de la SICAV.

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Capitalisation (Actions SUH, SH, EBUH, EBH, R1UH, R1H et R2UH) :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

Résultat net : Capitalisation.

Plus-values ou moins-values nettes réalisées : Capitalisation.

Garantie ou protection

Néant.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du compartiment LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND est de réaliser, une performance relative et absolue nette de frais supérieure à son indicateur de référence, un indice représentatif du marché indien sur un horizon d'investissement recommandé de 5 ans minimum.

Indicateur de référence

Le compartiment n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un objectif de performance a posteriori.

L'indicateur de référence du compartiment est le MSCI India Net Total Return EUR Index, calculé en euros dividendes réinvestis, publié par MSCI, Inc., construit pour suivre la performance d'actifs indiens listés sur le Mumbai Stock Exchange.

Code Bloomberg : M0IN INDEX

L'administrateur de cet indicateur est Morgan Stanley Capital International, Inc. Conformément à l'article 52 du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, l'EMMI a jusqu'au 1er janvier 2020 pour demander un enregistrement. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'a pas encore obtenu un enregistrement et n'est donc pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Pour les actions non-couvertes contre le risque de change (SUH, EBUH, R1UH, R2UH), l'Indicateur de Référence est le MSCI India Net Total Return Index (MSCI India EUR, symbole : M0IN), produit par Morgan Stanley Capital International, Inc, est un indice total return, ajusté du flottant, pondéré par les capitalisations boursières de ses composants, permettant de suivre la performance des actifs indiens listés sur le marché actions indien. Les dividendes nets sont réinvestis selon l'utilisation (pour les indices internationaux) d'un taux d'imposition applicable aux investisseurs institutionnels non-résidents qui ne bénéficient pas d'accords de double-taxation. L'administrateur du MSCI India Net Total Return EUR Index est Morgan Stanley Capital International, Inc.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet : <https://www.msci.com>

Pour les actions couvertes contre le risque de change (SH, EBH, R1H), l'Indicateur de Référence est le MSCI India 100% Hedged to EUR Index qui réplique l'indice de référence principal en intégrant la couverture de change en EUR/INR (« hedge impact »). L'administrateur du MSCI India 100% Hedged to EUR Index est Morgan Stanley Capital International, Inc.

Cet indice ne fait pas l'objet d'une publication par Morgan Stanley Capital International, Inc. ; les modalités de calcul et les valeurs de cet indicateur sont néanmoins disponibles sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de Longchamp Asset Management (par courrier à l'adresse : 30 rue Galilée - 75116 – Paris ou par e-mail à ir@longchamp-am.com).

Stratégie d'investissement

Le compartiment respectera les règles d'investissement édictées par la directive Européenne 2009/65/CE.

Pour atteindre l'objectif de gestion, Longchamp AM a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché actions indien, Dalton Investment LLC (« Dalton »). James B. Rosenwald, associé fondateur de la société, et Venkat Pasupuleti sont en charge de la gestion déléguée du compartiment.

Stratégie d'investissement

Le compartiment cherche à atteindre son objectif de gestion en achetant et vendant principalement des titres de sociétés domiciliées en Inde. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la Société de Gestion Déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un évènement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en private equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la Société de Gestion Déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le processus de construction de portefeuille suit une démarche « bottom-up » afin d'élaborer un portefeuille d'entreprises solides avec des avantages compétitifs qui devraient pouvoir profiter de la croissance à long terme.

Spécifiquement, Dalton vise des leaders du marché

- Dans des marchés de niche ;
- Démontrant un alignement des dirigeants avec les associés ;
- Traitant à des niveaux d'évaluation que Dalton juge très sous-évalués en termes de EV/EBITDA, Net Cash/Market Capitalisation, Price/Book and Return on Equity.

La philosophie d'investissement de Dalton est basée sur l'application disciplinée des principes d'investissement de valeur avec un accent particulier sur l'alignement d'intérêt des dirigeants des sociétés et les associés. La philosophie d'investissement se traduit par un processus qui inclut les quatre critères d'investissement suivants :

1. De bonnes entreprises selon l'analyse de Dalton – avec typiquement des flux de trésorerie et des bilans solides, en avance sur la compétition ;
2. Une importante marge de sécurité – l'action se négocie à escompte significatif par rapport à la valeur intrinsèque évaluée par Dalton ;
3. Les intérêts des dirigeants sont alignés avec ceux des associés ;
4. La direction a démontré un solide historique de réinvestissement du capital.

Pour sélectionner les entreprises dans lesquelles le compartiment investit, Dalton réalise dans un premier temps une analyse des sociétés et de leur bilan financier en utilisant des bases de données disponibles au public, en mettant en oeuvre les filtres d'investissement internes et en utilisant d'autres outils quantitatifs propriétaires. L'historique des programmes de rachats et des hausses de dividendes est aussi étudié car ce sont des facteurs importants pour l'évaluation d'une opportunité d'investissement.

Les équipes de gestion des entreprises prospectées sont ensuite étudiées par l'équipe d'analystes de Dalton située en Californie et en Inde pour identifier les décisionnaires clés des sociétés. Dalton cherche notamment à s'assurer de l'alignement d'intérêts entre les dirigeants et les associés minoritaires de la société.

Suite à cette analyse, Dalton effectue une visite de la société sur place et cherche à confirmer les avantages compétitifs durables au sein du secteur et les attentes de l'équipe de direction lors d'une « due-diligence » complète.

Enfin, suite à cette visite, Dalton réétudie ce qu'ils pensent être la vraie valeur intrinsèque de chaque titre en appliquant leur analyse fondée sur la valeur actualisée des cash flows. Cette analyse aide Dalton à déterminer les points d'entrée et de sortie.

Afin de couvrir le portefeuille long, Dalton peut recourir à des positions short dans le respect de la réglementation indienne, notamment au travers de futurs sur actions ou des futurs sur indice. L'exposition nette du compartiment au marché actions sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net.

Politique d'investissement

Le compartiment peut investir ses actifs dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégué.

Le compartiment peut investir dans des Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale des investissements dans des organismes de placements collectifs.

Le compartiment ne prendra pas de position physique courte mais seulement au travers de futurs/CFD/Swaps sur indices, actions ou paniers d'actions.

L'exposition nette aux actions du compartiment sera limitée à 100% et généralement comprise entre 60% et 100% de l'actif net du compartiment.

Le gestionnaire de portefeuille délégué, peut investir dans des titres de sociétés de toutes capitalisations boursières. Ces investissements peuvent inclure des sociétés de petites ou grandes capitalisations boursières, mais seront principalement réalisés sur des sociétés ayant une capitalisation

boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars américains ou 1 million de dollars américains de volume quotidien moyen échangé. L'exposition aux capitalisations boursières de moins de 1 milliard de dollars américains sera limitée à 20% de l'actif net du compartiment.

Le risque du compartiment sera géré en employant des limites sur les positions (suivi de « stop-loss ») et en gérant le niveau d'exposition entre 0% et 100% de l'actif net.

Le compartiment peut également investir dans des ADR (American Depositary Receipt), des GDR (Global Depositary Receipt) et des P-NOTES dans la limite de 100% de l'actif net et dans des obligations convertibles dans la limite de 20% de l'actif net dans un but d'exposition du portefeuille.

Le compartiment sera principalement investi ou exposé en Ruppies.

Cependant, si la Société de Gestion Déléguée venait à identifier une opportunité d'investissement dans des sociétés libellées dans d'autres devises mais dont une partie significative des revenus provient ou devait provenir d'Inde, le compartiment pourrait, à la marge, investir dans d'autres devises à hauteur de maximum 10% de l'actif net.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé au marché actions.

Cependant, en cas d'anticipations négatives sur le marché actions indien, le compartiment se réserve la possibilité d'investir une part de son actif net en instruments du marché monétaire et obligataire court terme de la zone OCDE libellés en Euros ou en USD exclusivement (maximum 100% de l'actif net) dans le cadre d'une stratégie plus défensive. Il pourra aussi opter pour des couvertures sous forme de forward ou d'options sur devises (Euro contre Ruppies ou USD contre Ruppies), ou sous forme de positions vendeuses actions prises au travers de futurs/swap/cfd.

La Société de Gestion Déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits obligataires et monétaires.

Les actions SUH, EBUH, R1UH et R2UH seront libellées en euros et seront exposées au risque de change Euro/Ruppie.

Les actions SH, EBH et R1H seront libellée en euros. Le risque de change Euro/Ruppie sera systématiquement et totalement couvert avec un seuil de tolérance de +/-5% de l'actif net.

Actifs

Afin de réaliser son objectif de gestion, le compartiment aura recours à différents types d'actifs.

Actions

Le compartiment pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en actions indiennes ou de sociétés dont une partie significative de leurs revenus présents et/ou futurs provient ou devrait provenir d'Inde.

Le compartiment pourra investir dans des sociétés de capitalisations boursières de toute taille mais se concentrera sur les capitalisations boursières supérieures à 0.5 milliards de dollars américains ou 1 million de dollars américains de volume quotidien moyen échangé. L'exposition aux capitalisations boursières de moins de 1 milliard de dollars américains sera limitée à 20% de l'actif net du compartiment.

Les actions seront principalement en Ruppies.

Le compartiment peut également investir dans des ADR (American Depositary Receipt), des GDR (Global Depositary Receipt) dans un but d'exposition du portefeuille dans la limite de 100% de l'actif net.

Bien que l'exposition nette aux actions dans le compartiment sera comprise entre 0% et 100% de l'actif net, celle-ci se situera généralement entre 60% et 100%.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé. La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0% et 100% de l'actif net.

Dettes publiques Le compartiment peut investir en titres de créance négociables et obligations d'Etats souverains de l'OCDE libellés en Euro ou en USD. Ces titres seront notés au moins BBB- selon l'analyse de la Société de Gestion (Investment Grade).

Dettes publiques

Le compartiment peut investir en titres de créance négociables et obligations d'Etats souverains de l'OCDE libellés en Euro ou en USD. Ces titres seront notés au moins BBB- selon l'analyse de la Société de Gestion (Investment Grade).

Dettes privées

Le compartiment pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en obligations privées à taux fixe ou à taux variable libellés en Euro ou en USD.

Le compartiment investit sur des instruments du marché monétaire et obligataire à faible sensibilité et bénéficiant lors de leur acquisition d'une notation minimale de BBB- selon l'analyse de la Société de Gestion (Investment Grade).

Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres du compartiment et évaluer la qualité des émetteurs. Il ne recourt pas de manière exclusive et mécanique aux notations émises par les agences de notation. Les notations émises par les agences de notations constituent un élément parmi un ensemble de critères pris en considération par le gestionnaire pour évaluer la qualité de crédit des TCN et instruments du marché monétaire.

Parts ou actions d'OPCVM/FIA

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'autres OPCVM / FIA suivants :

- OPCVM Monétaires au sens du Règlement MMF afin de gérer la trésorerie résiduelle si nécessaire ;

- OPCVM/FIA de type Exchange Traded Funds.

Ces OPCVM et FIA peuvent être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

Instruments dérivés

Le compartiment pourra intervenir sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré afin de conclure : des contrats de changes à terme, futures, options ou swaps pour couvrir le risque de change ou s'exposer au risque action ou couvrir le risque action.

Le risque de change Euro/Ruppie sera systématiquement et totalement couvert avec un seuil de tolérance de +/- 5% pour les actions couvertes en devise. Les autres actions pourront être couvertes contre le risque devise à la discrétion du gérant délégué.

Titres intégrant des dérivés

Le compartiment peut également investir dans des obligations convertibles dans la limite de 20% de l'actif net et dans des P-NOTES dans la limite de 100% de l'actif net pour exposer le portefeuille au risque crédit.

Le gérant n'aura pas recours aux obligations contingentes convertibles (dites « Cocos »).

Dépôts

Le compartiment pourra effectuer des dépôts d'une durée maximum de 12 mois, auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit et dans la limite de 100% de l'actif net.

Emprunts d'espèces

Néant.

Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Néant.

Contrat constituant des garanties financières

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le compartiment peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

Liquidité

Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

Cessibilité

Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

Evaluation

Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

Qualité de crédit des émetteurs

Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

Placement de garanties reçues en espèces

Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

Corrélation

Les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

Diversification

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

Conservation

Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

Interdiction de réutilisation

Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Profil de risque

L'actif du compartiment sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion Déléguée. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

L'investisseur est donc exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance du compartiment peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution de plusieurs marchés et/ou des titres sur lesquels le compartiment est investi. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants et que la sélection discrétionnaire des titres entraîne une perte en capital.

Risque de marché actions

Le risque est lié à une évolution du marché action inverse à l'exposition du portefeuille, tel qu'une baisse globale du marché actions. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque lié aux investissements dans des pays émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales. Les mouvements de marchés peuvent être plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les pays développés. La valeur liquidative du compartiment peut donc baisser rapidement et fortement.

Risque de taux

Il s'agit du risque de variation des instruments de taux lié aux changements de niveau des taux d'intérêts. Il est mesuré par la sensibilité ou duration. Le portefeuille est plus ou moins exposé au risque de taux en fonction de la sensibilité ponctuelle du portefeuille. En cas de sensibilité positive, le risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires peut provoquer une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du compartiment. En cas de sensibilité négative, le risque de taux correspond au risque lié à une baisse des taux des marchés obligataires, qui provoque une hausse des cours des obligations et par conséquent une hausse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de crédit

Ce risque est lié à la capacité d'un émetteur ou d'une contrepartie à honorer ses dettes et à la dégradation de la notation d'un émetteur ou d'une contrepartie. La détérioration de la situation financière d'un émetteur ou d'une contrepartie auquel le compartiment est exposé pourra avoir un impact baissier sur la valeur liquidative du compartiment.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

SUH Investisseurs institutionnels

SH Investisseurs institutionnels

EBUH Tout souscripteur, notamment les sociétés d'assurance, les actions du compartiment pouvant être destinées à servir de support à des contrats d'assurance vie.

EBH Tout souscripteur, notamment les sociétés d'assurance, les actions du compartiment pouvant être destinées à servir de support à des contrats d'assurance vie.

R1UH Tout souscripteur, notamment les sociétés d'assurance, les actions du compartiment pouvant être destinées à servir de support à des contrats d'assurance vie.

R1H Tout souscripteur, notamment les sociétés d'assurance, les actions du compartiment pouvant être destinées à servir de support à des contrats d'assurance vie.

R2UH Tout souscripteur, notamment les sociétés d'assurance, les actions du compartiment pouvant être destinées à servir de support à des contrats d'assurance vie.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce compartiment par chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine spécifique, de ses besoins, actuels et à l'horizon d'un jour, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce compartiment.

Durée de placement recommandée : Minimum 5 ans.

Indications sur le régime fiscal

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que l'actionnaire est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans l'OPCVM.

La SICAV n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés pour les produits qu'elle encaisse.

La fiscalité applicable est en principe celle des plus-values sur valeurs mobilières du pays de résidence de l'associé, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas ...). Les règles applicables aux associés résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation.

D'une manière générale, les associés de la SICAV sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Cette analyse pourrait, selon le cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par la SICAV ou le délégué de la gestion financière.

Information : Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 11 mois et 7 jours.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *Le prospectus du FCP et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Longchamp ASSET Management - 30 rue Galilée - 75116 - Paris. Ou par e-mail à : ir@longchamp-am.com*
- *Date d'agrément par l'AMF : 1^{er} mars 2013.*
- *Date de création de la Sicav : 22 août 2019.*

rapport de gestion du conseil d'administration

DALTON INDIA UCITS FUND Part SUH - Commentaire 2020

Pour la période comprise entre le 24 janvier 2020 et le 31 décembre 2020, le fonds Dalton India UCITS Fund (le "Fonds") part SUH a enregistré un rendement de 24.03% (net de frais), contre 1.92% pour l'indice de référence MSCI India.

L'environnement de marché

L'année 2020 a été singulière. Elle a été marquée par le repli significatif des marchés financiers, dès le mois de février, en raison des craintes liées à la propagation mondiale de la Covid-19. Le point bas de mars coïncidait avec les interventions massives des banques centrales, qui se tenaient prêtes à « utiliser l'ensemble de [leurs] outils pour soutenir l'économie ». Cet afflux de liquidités couplé à des taux d'intérêts bas a réduit graduellement l'aversion aux risques. Dès le mois de novembre, la découverte de vaccins efficaces contre la Covid-19 a rassuré les investisseurs qui ont augmenté leurs expositions aux actifs risqués.

L'année 2020 s'annonçait favorable pour les marchés financiers étant donné (i) l'amélioration des relations sino-américaines, (ii) la diminution du risque d'un « hard Brexit » et (iii) les politiques accommodantes des banques centrales.

L'annonce fin février de la propagation de la Covid-19 au-delà de la Chine a donné lieu à une correction significative sur les marchés. Paniqués par la perspective d'une économie à l'arrêt, les investisseurs ont réduit leurs expositions aux actifs risqués. Les indices actions ont chuté (S&P 500 : -34% ; SX5E : -38%) entre le 20/02 et le point bas du 23/03, à mesure que le nombre de contaminations progressait. A l'inverse, les dettes des Etats les mieux notés ont été recherchées. Le taux à 10-ans US et allemand sont ainsi respectivement passés de 1.6% à 0.6% et de -0.4% à -0.85% sur la même période. Dans ce contexte, les banquiers centraux ont rapidement réagi. La FED a abaissé ses taux de 150bp entre le 3 et le 13 mars (0.25%) et la BCE, dont les taux étaient déjà à 0%, a annoncé le 18 mars un programme de rachats d'actifs de 750 milliards d'euros. Ces mesures ont soutenu le rebond technique des marchés jusqu'à fin mai.

A partir du mois de juin les marchés sont entrés dans une phase de consolidation à la suite du violent rebond (le S&P500 a retrouvé à la mi-août son niveau pre-Covid). Les investisseurs tentant d'évaluer les impacts des mesures de relance budgétaires et monétaires sur l'économie alors que les confinements étaient progressivement levés. A l'approche des élections présidentielles aux Etats-Unis, les investisseurs ont préféré temporiser.

La fin d'année a été marquée par la rotation sectorielle en faveur des actifs cycliques justifiée par (i) la mise au point de vaccins efficaces contre la Covid-19 par les laboratoires Pfizer/BioNTech et Moderna, (ii) la victoire de Joe Biden aux élections US et (iii) l'accord de dernière minute sur le Brexit.

Performances des principales classes d'actifs

Dans cet environnement, les marchés actions ont enregistré une performance largement positive (MSCI World : + 14%), avec des disparités importantes en fonction des zones géographiques.

Les actions américaines, portées par le poids significatif des valeurs technologiques dans les indices, ont surperformé la plupart des principaux indices boursiers (S&P 500 : +16.3% ; Nasdaq : +43.3%). Les actions asiatiques ont profité, de leur côté, d'une gestion efficace de la crise de la Covid-19 ayant permis à la croissance de retrouver rapidement son niveau pre-Covid. L'indice chinois CSI 300 a progressé de 27.2% en 2020 et le Kospi coréen a clôturé à son plus haut historique (+30.8%). Au Japon, le Nikkei a grimpé de 16% l'année dernière, l'intégralité de cette hausse ayant été enregistrée entre novembre et décembre.

A l'inverse, les indices européens ont sous-performé, tirés vers le bas par les valeurs cycliques et une réponse tardive face au virus. L'Eurostoxx 50 a perdu 5%, le DAX a clôturé en légère hausse (+3.5%) et l'indice anglais FTSE100 a fermé la marche (-14.3%).

Les taux souverains ont globalement diminué dans le sillage des mesures de soutien des Banques Centrales. Le 10-ans US a baissé de près de 100bp sur l'année à 0.93%, après avoir atteint un plus bas à 0.50% début août. La courbe des taux (10Y -2Y) s'est initialement aplatie jusqu'à atteindre un point bas début mars (2bp). L'intervention de la FED sur les taux courts, destinée à les maintenir bas, a ensuite généré une pentification amplifiée par l'impact de la croissance du déficit budgétaire sur les taux longs. En Europe, les taux étaient initialement bas ce qui a limité la chute (Allemagne 10-ans : -38bp). Les dettes périphériques ont au second semestre profité d'un portage positif et de la mise en place du plan de relance à l'échelle européenne. Les BTP italiens 10Y ont ainsi baissé de 85bp sur la même période, entraînant un resserrement du spread BTP/Bund de 47bp à 113bp.

A l'instar des autres classes d'actifs, le marché des devises a été mouvementé. Le dollar s'est déprécié par rapport aux principales devises (DXY : -6.7%). La baisse a notamment été significative contre l'euro (EUR/USD : +8.9%) et le franc suisse (USD/CHF : -8.4%). La livre sterling a d'abord été affectée par la Covid-19 et son impact sur l'économie britannique, la paire GBP/USD tombant autour de 1.15 mi-mars.

Avec l'accord sur le Brexit, la devise GBP a finalement progressé de près de 3% face au billet vert. Enfin, les devises émergentes ont souffert tout au long de l'année en raison d'une gestion compliquée de la Covid-19 et de risques géopolitiques évidents. Sur 1 an, les paires USD/TRY et USD/BRL ont respectivement gagné 25% et 29%.

Si les cours du pétrole ont largement rebondi par rapport au point bas de mi-avril, le WTI a tout de même perdu plus de 20% en 2020. Déjà impacté par une demande structurelle en déclin, le pétrole a été confronté à l'arrêt de l'économie mondiale. Mais l'évènement marquant restera le passage en territoire négatif du contrat de mai (-37\$), certains opérateurs préférant payer pour écouler leur stock alors que les limites de stockage étaient atteintes.

Enfin, l'or a profité de l'aversion au risque et des politiques accommodantes des banques centrales pour afficher une hausse de 25% en 2020.

Performances du fonds

Dans ce contexte, nous sommes restés fidèles à notre philosophie d'investissement de base, qui consiste à se concentrer sur le long terme, en investissant dans des entreprises de haute qualité avec des ratios de rendement durablement élevés (bien supérieurs au coût du capital), dirigées par un management de qualité. La volatilité de cette année a été une grande source d'opportunités et nous avons été en mesure de construire des positions long terme dans certaines des meilleures entreprises de notre secteur d'activité préféré. La qualité du portefeuille se reflète également par des statistiques de capture de performance, à la hausse pour 125% contre seulement 84% à la baisse.

La surperformance du fonds par rapport à l'indice de référence (22 % d'alpha depuis sa création) est due à notre positionnement sectoriel stratégique, à notre concentration sur les sociétés de taille moyenne (43,6 % d'exposition) et à notre sélection fondamentale bottom-up de titres.

Le principal contributeur de performance pour l'année a été BIRLASOFT.

BIRLASOFT est une société de services informatiques de taille moyenne qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 475 millions de dollars. Lorsque nous avons investi dans BIRLASOFT, elle se négociait à une valeur très intéressante de 0,4x EV/Sales et 3,5 fois EV/EBITDA. Il s'agit d'une société à trésorerie nette avec des liquidités au bilan d'environ 90 millions de dollars. Nous prévoyons que le chiffre d'affaires de la société va croître d'environ 15 % (en USD) et que la société améliorera ses marges d'exploitation grâce à l'accélération des dépenses technologiques des entreprises en matière de transformation numérique, de migration vers le cloud, de cybersécurité et de capacités de travail à distance en réponse à la pandémie de COVID.

Le plus grand détracteur de l'année a été Cholamandalam Financial Holdings Ltd.

Cholamandalam Financial Holdings Ltd. est une société holding qui détient 46,5 % des parts de Cholamandalam Investment & Finance (CIFC), une des principales sociétés de services financiers non bancaires de prêt au détail, et 60 % des parts de Cholamandalam MS General Insurance (MSGIC), une compagnie d'assurance non-vie. Nous nous sommes retirés de cette société car la volatilité du marché en 2020 nous a donné l'occasion de nous hisser au rang de leader du marché dans le même secteur (assurance dommages), ICICI Lombard.

Mouvements du portefeuille

Au 4e trimestre 2020, nous avons créé une nouvelle position : KPIT Technologies.

KPIT Technologies est une entreprise de niche spécialisée dans les solutions logicielles pour l'industrie automobile, basée en Inde, avec une présence significative dans les principaux hubs automobiles mondiaux, comme Munich, en Allemagne, avec un chiffre d'affaires annuel de près de 300 millions de dollars. KPIT a de fortes capacités dans les tendances émergentes de l'industrie automobile, telles que la conduite autonome, les véhicules connectés, la mobilité électrique et partagée, qui bouleversent considérablement l'industrie automobile mondiale. La demande pour ces technologies émergentes est en hausse et s'accélère alors que les grands noms de l'industrie automobile mondiale s'efforcent de répondre à la concurrence émergente des constructeurs automobiles du nouvel âge comme Tesla. Cette situation offre aux prestataires de services spécialisés comme KPIT une formidable piste de croissance pour les 3 à 5 prochaines années. KPIT a connu une croissance de ses activités automobiles sur le long terme de l'ordre de 15 à 18 % par an, et nous pensons que cette croissance se maintiendra à court et moyen terme.

Perspectives du marché.

Le faible niveau des taux d'intérêt (taux réels négatifs), la demande timide et l'excédent de liquidités/épargne stimulent la consommation. Nous voyons une dynamique positive pour une reprise économique à l'horizon 2021. La liquidité exceptionnellement forte et les faibles taux d'intérêt observés dans le monde entier, ainsi que l'affaiblissement de l'indice du dollar américain, créent un environnement macroéconomique très favorable pour l'Inde et son marché action.

La reprise soutenue des marchés au cours du second semestre de 2020 a conduit les évaluations globales à dépasser leurs moyennes à long terme. Toutefois, le taux de croissance attendu des bénéfices des entreprises est le plus fort de la dernière décennie, avec plus de 30 % en glissement annuel pour l'exercice 2022. Ce résultat est dû à la combinaison d'une amélioration de la demande et d'une meilleure rentabilité des entreprises. L'épargne des ménages indiens a connu une augmentation significative au cours des derniers trimestres, ce va permettre de soutenir la demande de l'année à venir. Le rapport entre les bénéfices des entreprises et le PIB est proche des niveaux les plus bas enregistrés au cours des vingt dernières années, ce qui indique que la rentabilité globale pourrait s'améliorer considérablement à mesure que les conditions de croissance se normalisent.

Dans l'ensemble, nous restons concentrés sur la sélection bottom-up des titres et sommes optimistes quant aux perspectives des sociétés du portefeuille du Fonds à moyen et long terme, indépendamment de toute volatilité à court terme.

DALTON INDIA UCITS FUND Part EBUH - Commentaire 2020

Pour la période comprise entre le 24 janvier 2020 et le 31 décembre 2020, le fonds Dalton India UCITS Fund (le "Fonds") part EBUH a enregistré un rendement de 33.90 % (net de frais), contre 1.92% pour l'indice de référence MSCI India.

L'environnement de marché

L'année 2020 a été singulière. Elle a été marquée par le repli significatif des marchés financiers, dès le mois de février, en raison des craintes liées à la propagation mondiale de la Covid-19. Le point bas de mars coïncidait avec les interventions massives des banques centrales, qui se tenaient prêtes à « utiliser l'ensemble de [leurs] outils pour soutenir l'économie ». Cet afflux de liquidités couplé à des taux d'intérêts bas a réduit graduellement l'aversion aux risques. Dès le mois de novembre, la découverte de vaccins efficaces contre la Covid-19 a rassuré les investisseurs qui ont augmenté leurs expositions aux actifs risqués.

L'année 2020 s'annonçait favorable pour les marchés financiers étant donné (i) l'amélioration des relations sino-américaines, (ii) la diminution du risque d'un « hard Brexit » et (iii) les politiques accommodantes des banques centrales.

L'annonce fin février de la propagation de la Covid-19 au-delà de la Chine a donné lieu à une correction significative sur les marchés. Paniqués par la perspective d'une économie à l'arrêt, les investisseurs ont réduit leurs expositions aux actifs risqués. Les indices actions ont chuté (S&P 500 : -34% ; SX5E : -38%) entre le 20/02 et le point bas du 23/03, à mesure que le nombre de contaminations progressait. A l'inverse, les dettes des Etats les mieux notés ont été recherchées. Le taux à 10-ans US et allemand sont ainsi respectivement passés de 1.6% à 0.6% et de -0.4% à -0.85% sur la même période. Dans ce contexte, les banquiers centraux ont rapidement réagi. La FED a abaissé ses taux de 150bp entre le 3 et le 13 mars (0.25%) et la BCE, dont les taux étaient déjà à 0%, a annoncé le 18 mars un programme de rachats d'actifs de 750 milliards d'euros. Ces mesures ont soutenu le rebond technique des marchés jusqu'à fin mai.

A partir du mois de juin les marchés sont entrés dans une phase de consolidation à la suite du violent rebond (le S&P500 a retrouvé à la mi-août son niveau pre-Covid). Les investisseurs tentant d'évaluer les impacts des mesures de relance budgétaires et monétaires sur l'économie alors que les confinements étaient progressivement levés. A l'approche des élections présidentielles aux Etats-Unis, les investisseurs ont préféré temporiser.

La fin d'année a été marquée par la rotation sectorielle en faveur des actifs cycliques justifiée par (i) la mise au point de vaccins efficaces contre la Covid-19 par les laboratoires Pfizer/BioNTech et Moderna, (ii) la victoire de Joe Biden aux élections US et (iii) l'accord de dernière minute sur le Brexit.

Performances des principales classes d'actifs

Dans cet environnement, les marchés actions ont enregistré une performance largement positive (MSCI World : + 14%), avec des disparités importantes en fonction des zones géographiques.

Les actions américaines, portées par le poids significatif des valeurs technologiques dans les indices, ont surperformé la plupart des principaux indices boursiers (S&P 500 : +16.3% ; Nasdaq : +43.3%). Les actions asiatiques ont profité, de leur côté, d'une gestion efficace de la crise de la Covid-19 ayant permis à la croissance de retrouver rapidement son niveau pre-Covid. L'indice chinois CSI 300 a progressé de 27.2% en 2020 et le Kospi coréen a clôturé à son plus haut historique (+30.8%). Au Japon, le Nikkei a grimpé de 16% l'année dernière, l'intégralité de cette hausse ayant été enregistrée entre novembre et décembre.

A l'inverse, les indices européens ont sous-performé, tirés vers le bas par les valeurs cycliques et une réponse tardive face au virus. L'Eurostoxx 50 a perdu 5%, le DAX a clôturé en légère hausse (+3.5%) et l'indice anglais FTSE100 a fermé la marche (-14.3%).

Les taux souverains ont globalement diminué dans le sillage des mesures de soutien des Banques Centrales. Le 10-ans US a baissé de près de 100bp sur l'année à 0.93%, après avoir atteint un plus bas à 0.50% début août. La courbe des taux (10Y -2Y) s'est initialement aplatie jusqu'à atteindre un point bas début mars (2bp). L'intervention de la FED sur les taux courts, destinée à les maintenir bas, a ensuite généré une pentification amplifiée par l'impact de la croissance du déficit budgétaire sur les taux longs. En Europe, les taux étaient initialement bas ce qui a limité la chute (Allemagne 10-ans : -38bp). Les dettes périphériques ont au second semestre profité d'un portage positif et de la mise en place du plan de relance à l'échelle européenne. Les BTP italiens 10Y ont ainsi baissé de 85bp sur la même période, entraînant un resserrement du spread BTP/Bund de 47bp à 113bp.

A l'instar des autres classes d'actifs, le marché des devises a été mouvementé. Le dollar s'est déprécié par rapport aux principales devises (DXY : -6.7%). La baisse a notamment été significative contre l'euro (EUR/USD : +8.9%) et le franc suisse (USD/CHF : -8.4%). La livre sterling a d'abord été affectée par la Covid-19 et son impact sur l'économie britannique, la paire GBP/USD tombant autour de 1.15 mi-mars. Avec l'accord sur le Brexit, la devise GBP a finalement progressé de près de 3% face au billet vert. Enfin, les devises émergentes ont souffert tout au long de l'année en raison d'une gestion compliquée de la Covid-19 et de risques géopolitiques évidents. Sur 1 an, les paires USD/TRY et USD/BRL ont respectivement gagné 25% et 29%.

Si les cours du pétrole ont largement rebondi par rapport au point bas de mi-avril, le WTI a tout de même perdu plus de 20% en 2020. Déjà impacté par une demande structurelle en déclin, le pétrole a été confronté à l'arrêt de l'économie mondiale. Mais l'évènement marquant restera le passage en territoire négatif du contrat de mai (-37\$), certains opérateurs préférant payer pour écouler leur stock alors que les limites de stockage étaient atteintes.

Enfin, l'or a profité de l'aversion au risque et des politiques accommodantes des banques centrales pour afficher une hausse de 25% en 2020.

Performances du fonds

Dans ce contexte, nous sommes restés fidèles à notre philosophie d'investissement de base, qui consiste à se concentrer sur le long terme, en investissant dans des entreprises de haute qualité avec des ratios de rendement durablement élevés (bien supérieurs au coût du capital), dirigées par un management de qualité. La volatilité de cette année a été une grande source d'opportunités et nous avons été en mesure de construire des positions long terme dans certaines des meilleures entreprises de notre secteur d'activité préféré. La qualité du portefeuille se reflète également par des statistiques de capture de performance, à la hausse pour 125% contre seulement 84% à la baisse.

La surperformance du fonds par rapport à l'indice de référence (22 % d'alpha depuis sa création) est due à notre positionnement sectoriel stratégique, à notre concentration sur les sociétés de taille moyenne (43,6 % d'exposition) et à notre sélection fondamentale bottom-up de titres.

Mouvements du portefeuille

Le principal contributeur de performance pour l'année a été BIRLASOFT.

BIRLASOFT est une société de services informatiques de taille moyenne qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 475 millions de dollars. Lorsque nous avons investi dans BIRLASOFT, elle se négociait à une valeur très intéressante de 0,4x EV/Sales et 3,5 fois EV/EBITDA. Il s'agit d'une société à trésorerie nette avec des liquidités au bilan d'environ 90 millions de dollars. Nous prévoyons que le chiffre d'affaires de la société va croître d'environ 15 % (en USD) et que la société améliorera ses marges d'exploitation grâce à l'accélération des dépenses technologiques des entreprises en matière de transformation numérique, de migration vers le cloud, de cybersécurité et de capacités de travail à distance en réponse à la pandémie de COVID.

Le plus grand détracteur de l'année a été Cholamandalam Financial Holdings Ltd.

Cholamandalam Financial Holdings Ltd. est une société holding qui détient 46,5 % des parts de Cholamandalam Investment & Finance (CIFC), une des principales sociétés de services financiers non bancaires de prêt au détail, et 60 % des parts de Cholamandalam MS General Insurance (MSGIC), une compagnie d'assurance non-vie. Nous nous sommes retirés de cette société car la volatilité du marché en 2020 nous a donné l'occasion de nous hisser au rang de leader du marché dans le même secteur (assurance dommages), ICICI Lombard.

Au 4e trimestre 2020, nous avons créé une nouvelle position : KPIT Technologies.

KPIT Technologies est une entreprise de niche spécialisée dans les solutions logicielles pour l'industrie automobile, basée en Inde, avec une présence significative dans les principaux hubs automobiles mondiaux, comme Munich, en Allemagne, avec un chiffre d'affaires annuel de près de 300 millions de dollars. KPIT a de fortes capacités dans les tendances émergentes de l'industrie automobile, telles que la conduite autonome, les véhicules connectés, la mobilité électrique et partagée, qui bouleversent considérablement l'industrie automobile mondiale. La demande pour ces technologies émergentes est en hausse et s'accélère alors que les grands noms de l'industrie automobile mondiale s'efforcent de répondre à la concurrence émergente des constructeurs automobiles du nouvel âge comme Tesla. Cette situation offre aux prestataires de services spécialisés comme KPIT une formidable piste de croissance pour les 3 à 5 prochaines années. KPIT a connu une croissance de ses activités automobiles sur le long terme de l'ordre de 15 à 18 % par an, et nous pensons que cette croissance se maintiendra à court et moyen terme.

Perspectives du marché.

Le faible niveau des taux d'intérêt (taux réels négatifs), la demande timide et l'excédent de liquidités/épargne stimulent la consommation. Nous voyons une dynamique positive pour une reprise économique à l'horizon 2021. La liquidité exceptionnellement forte et les faibles taux d'intérêt observés dans le monde entier, ainsi que l'affaiblissement de l'indice du dollar américain, créent un environnement macroéconomique très favorable pour l'Inde et son marché action.

La reprise soutenue des marchés au cours du second semestre de 2020 a conduit les évaluations globales à dépasser leurs moyennes à long terme. Toutefois, le taux de croissance attendu des bénéfices des entreprises est le plus fort de la dernière décennie, avec plus de 30 % en glissement annuel pour l'exercice 2022. Ce résultat est dû à la combinaison d'une amélioration de la demande et d'une meilleure rentabilité des entreprises. L'épargne des ménages indiens a connu une augmentation significative au cours des derniers trimestres, ce va permettre de soutenir la demande de l'année à venir. Le rapport entre les bénéfices des entreprises et le PIB est proche des niveaux les plus bas enregistrés au cours des vingt dernières années, ce qui indique que la rentabilité globale pourrait s'améliorer considérablement à mesure que les conditions de croissance se normalisent.

Dans l'ensemble, nous restons concentrés sur la sélection bottom-up des titres et sommes optimistes quant aux perspectives des sociétés du portefeuille du Fonds à moyen et long terme, indépendamment de toute volatilité à court terme.

DALTON INDIA UCITS FUND Part R1UH - Commentaire 2020

Pour la période comprise entre le 24 janvier 2020 et le 31 décembre 2020, le fonds Dalton India UCITS Fund (le "Fonds") part R1UH a enregistré un rendement de 23.45% (net de frais), contre 1.92% pour l'indice de référence MSCI India.

L'environnement de marché

L'année 2020 a été singulière. Elle a été marquée par le repli significatif des marchés financiers, dès le mois de février, en raison des craintes liées à la propagation mondiale de la Covid-19. Le point bas de mars coïncidait avec les interventions massives des banques centrales, qui se tenaient prêtes à « utiliser l'ensemble de [leurs] outils pour soutenir l'économie ». Cet afflux de liquidités couplé à des taux d'intérêts bas a réduit graduellement l'aversion aux risques.

Dès le mois de novembre, la découverte de vaccins efficaces contre la Covid-19 a rassuré les investisseurs qui ont augmenté leurs expositions aux actifs risqués.

L'année 2020 s'annonçait favorable pour les marchés financiers étant donné (i) l'amélioration des relations sino-américaines, (ii) la diminution du risque d'un « hard Brexit » et (iii) les politiques accommodantes des banques centrales.

L'annonce fin février de la propagation de la Covid-19 au-delà de la Chine a donné lieu à une correction significative sur les marchés. Paniqués par la perspective d'une économie à l'arrêt, les investisseurs ont réduit leurs expositions aux actifs risqués. Les indices actions ont chuté (S&P 500 : -34% ; SX5E : -38%) entre le 20/02 et le point bas du 23/03, à mesure que le nombre de contaminations progressait. A l'inverse, les dettes des Etats les mieux notés ont été recherchées. Le taux à 10-ans US et allemand sont ainsi respectivement passés de 1.6% à 0.6% et de -0.4% à -0.85% sur la même période. Dans ce contexte, les banquiers centraux ont rapidement réagi. La FED a abaissé ses taux de 150bp entre le 3 et le 13 mars (0.25%) et la BCE, dont les taux étaient déjà à 0%, a annoncé le 18 mars un programme de rachats d'actifs de 750 milliards d'euros. Ces mesures ont soutenu le rebond technique des marchés jusqu'à fin mai.

A partir du mois de juin les marchés sont entrés dans une phase de consolidation à la suite du violent rebond (le S&P500 a retrouvé à la mi-août son niveau pre-Covid). Les investisseurs tentant d'évaluer les impacts des mesures de relance budgétaires et monétaires sur l'économie alors que les confinements étaient progressivement levés. A l'approche des élections présidentielles aux Etats-Unis, les investisseurs ont préféré temporiser.

La fin d'année a été marquée par la rotation sectorielle en faveur des actifs cycliques justifiée par (i) la mise au point de vaccins efficaces contre la Covid-19 par les laboratoires Pfizer/BioNTech et Moderna, (ii) la victoire de Joe Biden aux élections US et (iii) l'accord de dernière minute sur le Brexit.

Performances des principales classes d'actifs

Dans cet environnement, les marchés actions ont enregistré une performance largement positive (MSCI World : + 14%), avec des disparités importantes en fonction des zones géographiques.

Les actions américaines, portées par le poids significatif des valeurs technologiques dans les indices, ont surperformé la plupart des principaux indices boursiers (S&P 500 : +16.3% ; Nasdaq : +43.3%). Les actions asiatiques ont profité, de leur côté, d'une gestion efficace de la crise de la Covid-19 ayant permis à la croissance de retrouver rapidement son niveau pre-Covid. L'indice chinois CSI 300 a progressé de 27.2% en 2020 et le Kospi coréen a clôturé à son plus haut historique (+30.8%). Au Japon, le Nikkei a grimpé de 16% l'année dernière, l'intégralité de cette hausse ayant été enregistrée entre novembre et décembre.

A l'inverse, les indices européens ont sous-performé, tirés vers le bas par les valeurs cycliques et une réponse tardive face au virus. L'Eurostoxx 50 a perdu 5%, le DAX a clôturé en légère hausse (+3.5%) et l'indice anglais FTSE100 a fermé la marche (-14.3%).

Les taux souverains ont globalement diminué dans le sillage des mesures de soutien des Banques Centrales. Le 10-ans US a baissé de près de 100bp sur l'année à 0.93%, après avoir atteint un plus bas à 0.50% début août. La courbe des taux (10Y -2Y) s'est initialement aplatie jusqu'à atteindre un point bas début mars (2bp). L'intervention de la FED sur les taux courts, destinée à les maintenir bas, a ensuite généré une pentification amplifiée par l'impact de la croissance du déficit budgétaire sur les taux longs. En Europe, les taux étaient initialement bas ce qui a limité la chute (Allemagne 10-ans : -38bp). Les dettes périphériques ont au second semestre profité d'un portage positif et de la mise en place du plan de relance à l'échelle européenne. Les BTP italiens 10Y ont ainsi baissé de 85bp sur la même période, entraînant un resserrement du spread BTP/Bund de 47bp à 113bp.

A l'instar des autres classes d'actifs, le marché des devises a été mouvementé. Le dollar s'est déprécié par rapport aux principales devises (DXY : -6.7%). La baisse a notamment été significative contre l'euro (EUR/USD : +8.9%) et le franc suisse (USD/CHF : -8.4%). La livre sterling a d'abord été affectée par la Covid-19 et son impact sur l'économie britannique, la paire GBP/USD tombant autour de 1.15 mi-mars. Avec l'accord sur le Brexit, la devise GBP a finalement progressé de près de 3% face au billet vert. Enfin, les devises émergentes ont souffert tout au long de l'année en raison d'une gestion compliquée de la Covid-19 et de risques géopolitiques évidents. Sur 1 an, les paires USD/TRY et USD/BRL ont respectivement gagné 25% et 29%.

Si les cours du pétrole ont largement rebondi par rapport au point bas de mi-avril, le WTI a tout de même perdu plus de 20% en 2020. Déjà impacté par une demande structurelle en déclin, le pétrole a été confronté à l'arrêt de l'économie mondiale. Mais l'évènement marquant restera le passage en territoire négatif du contrat de mai (-37\$), certains opérateurs préférant payer pour écouler leur stock alors que les limites de stockage étaient atteintes.

Enfin, l'or a profité de l'aversion au risque et des politiques accommodantes des banques centrales pour afficher une hausse de 25% en 2020.

Performances du fonds

Dans ce contexte, nous sommes restés fidèles à notre philosophie d'investissement de base, qui consiste à se concentrer sur le long terme, en investissant dans des entreprises de haute qualité avec des ratios de rendement durablement élevés (bien supérieurs au coût du capital), dirigées par un management de qualité. La volatilité de cette année a été une grande source d'opportunités et nous avons été en mesure de construire des positions long terme dans certaines des meilleures entreprises de notre secteur d'activité préféré. La qualité du portefeuille se reflète également par des statistiques de capture de performance, à la hausse pour 125% contre seulement 84% à la baisse.

La surperformance du fonds par rapport à l'indice de référence (22 % d'alpha depuis sa création) est due à notre positionnement sectoriel stratégique, à notre concentration sur les sociétés de taille moyenne (43,6 % d'exposition) et à notre sélection fondamentale bottom-up de titres.

Le principal contributeur de performance pour l'année a été BIRLASOFT.

BIRLASOFT est une société de services informatiques de taille moyenne qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 475 millions de dollars. Lorsque nous avons investi dans BIRLASOFT, elle se négociait à une valeur très intéressante de 0,4x EV/Sales et 3,5 fois EV/EBITDA. Il s'agit d'une société à trésorerie nette avec des liquidités au bilan d'environ 90 millions de dollars. Nous prévoyons que le chiffre d'affaires de la société va croître d'environ 15 % (en USD) et que la société améliorera ses marges d'exploitation grâce à l'accélération des dépenses technologiques des entreprises en matière de transformation numérique, de migration vers le cloud, de cybersécurité et de capacités de travail à distance en réponse à la pandémie de COVID.

Le plus grand détracteur de l'année a été Cholamandalam Financial Holdings Ltd.

Cholamandalam Financial Holdings Ltd. est une société holding qui détient 46,5 % des parts de Cholamandalam Investment & Finance (CIFC), une des principales sociétés de services financiers non bancaires de prêt au détail, et 60 % des parts de Cholamandalam MS General Insurance (MSGIC), une compagnie d'assurance non-vie. Nous nous sommes retirés de cette société car la volatilité du marché en 2020 nous a donné l'occasion de nous hisser au rang de leader du marché dans le même secteur (assurance dommages), ICICI Lombard.

Mouvements du portefeuille

Au 4e trimestre 2020, nous avons créé une nouvelle position : KPIT Technologies.

KPIT Technologies est une entreprise de niche spécialisée dans les solutions logicielles pour l'industrie automobile, basée en Inde, avec une présence significative dans les principaux hubs automobiles mondiaux, comme Munich, en Allemagne, avec un chiffre d'affaires annuel de près de 300 millions de dollars. KPIT a de fortes capacités dans les tendances émergentes de l'industrie automobile, telles que la conduite autonome, les véhicules connectés, la mobilité électrique et partagée, qui bouleversent considérablement l'industrie automobile mondiale. La demande pour ces technologies émergentes est en hausse et s'accélère alors que les grands noms de l'industrie automobile mondiale s'efforcent de répondre à la concurrence émergente des constructeurs automobiles du nouvel âge comme Tesla. Cette situation offre aux prestataires de services spécialisés comme KPIT une formidable piste de croissance pour les 3 à 5 prochaines années. KPIT a connu une croissance de ses activités automobiles sur le long terme de l'ordre de 15 à 18 % par an, et nous pensons que cette croissance se maintiendra à court et moyen terme.

Perspectives du marché.

Le faible niveau des taux d'intérêt (taux réels négatifs), la demande timide et l'excédent de liquidités/épargne stimulent la consommation. Nous voyons une dynamique positive pour une reprise économique à l'horizon 2021. La liquidité exceptionnellement forte et les faibles taux d'intérêt observés dans le monde entier, ainsi que l'affaiblissement de l'indice du dollar américain, créent un environnement macroéconomique très favorable pour l'Inde et son marché action.

La reprise soutenue des marchés au cours du second semestre de 2020 a conduit les évaluations globales à dépasser leurs moyennes à long terme. Toutefois, le taux de croissance attendu des bénéfices des entreprises est le plus fort de la dernière décennie, avec plus de 30 % en glissement annuel pour l'exercice 2022. Ce résultat est dû à la combinaison d'une amélioration de la demande et d'une meilleure rentabilité des entreprises. L'épargne des ménages indiens a connu une augmentation significative au cours des derniers trimestres, ce va permettre de soutenir la demande de l'année à venir. Le rapport entre les bénéfices des entreprises et le PIB est proche des niveaux les plus bas enregistrés au cours des vingt dernières années, ce qui indique que la rentabilité globale pourrait s'améliorer considérablement à mesure que les conditions de croissance se normalisent.

Dans l'ensemble, nous restons concentrés sur la sélection bottom-up des titres et sommes optimistes quant aux perspectives des sociétés du portefeuille du Fonds à moyen et long terme, indépendamment de toute volatilité à court terme.

Commentaire sur les dépassements de ratios.

Le trading sur le marché action indien présente une particularité, il faut détenir une licence pour pouvoir investir directement. Cette licence étant longue à obtenir, l'équipe de gestion a décidé de s'exposer au marché par le biais d'un swap en attendant l'obtention de la licence. Ce swap est un DPS (TRS) portant sur un panier d'actions indiennes sélectionnées par le gérant délégué comme il l'aurait fait en direct. L'exposition au marché indien finale du fonds est donc respectée. Ce swap n'étant pas financé par le cash du fonds, le ratio cash a pu dépasser la limite de 10% mais sans impliquer une sous exposition du fonds au marché indien. De même, ce swap entraîne une exposition contrepartie pour le fonds à hauteur de son marked to market augmenté du collatéral déposé. Pour ce swap, la contrepartie impose au fonds de laisser un indépendant amount (montant minimum de collatéral à déposer chez la contrepartie) de 8% nu nominal du swap. Lorsque le panier d'action a bien performé, l'exposition contrepartie (marked to market + collatéral déposé) a ainsi pu dépasser 10%.

Cependant, le mécanisme du swap engendre des reset mensuels qui permettent de remettre à zéro le marked to market du swap (permettant de réduire l'exposition contrepartie).

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Droit de vote

S'agissant d'un FCP, aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion de portefeuille ; une information sur les modalités de fonctionnement du FCP est faite aux porteurs, selon les cas, soit individuellement, soit par voie de presse, soit par le biais des documents périodiques ou par tout autre moyen.

Procédure de choix des intermédiaires

Le suivi de la relation entre LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT et les intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures.

Toute entrée en relation fait l'objet d'une procédure d'agrément afin de minimiser le risque de défaillance lors des transactions sur les instruments financiers négociés sur les marchés réglementés ou organisés (instruments monétaires, obligataires et dérivés taux, actions en vif et dérivés actions).

Les critères retenus dans le cadre de cette procédure de sélection des contreparties sont les suivants : la capacité à offrir des coûts d'intermédiation compétitifs, la qualité de l'exécution des ordres, la pertinence des prestations de recherche accordées aux utilisateurs, leur disponibilité pour discuter et argumenter leurs diagnostics, leur capacité à offrir une gamme de produits et de services (qu'elle soit large ou spécialisée) correspondant aux besoins de LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT, leur capacité à optimiser le traitement administratif des opérations.

Le poids accordé à chaque critère dépend de la nature du processus d'investissement concerné.

Risque global de l'OPCVM

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPCVM : La méthode retenue est celle de l'engagement.

Information relative aux critères ESG

La société de gestion du FCP ne prend pas en compte les critères ESG dans ses décisions de gestion.

Politique de rémunération de la Société de Gestion

LONGCHAMP AM, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique est en adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme.

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion, le responsable des ventes et du marketing et les personnes en charge des contrôles.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, des OPCVM, fonds et mandats gérés, analysées notamment au regard des risques pris, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers. L'évaluation des performances s'inscrit sur un horizon de temps cohérent avec la période de détention recommandée aux porteurs de parts des OPCVM gérés. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 12 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2020) s'est élevé à 481 738.69 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel sur l'exercice : 373 738.69 euros, soit 78% du total des rémunérations versées.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel sur l'exercice : 108 000 euros, 22% du total des rémunérations versées. Il est précisé que l'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.
- Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Aucune rémunération variable dépassant le seuil imposant des restrictions dans le mode de versement n'a été versée aux « personnes identifiées ».

**Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers
réglement SFTR***(en devise de comptabilité de l'OPC)***1. Informations générales****1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés
définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie**

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

**1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats
d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement
collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	15 391 857,33
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	67,58

2. Données sur la concentration**2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et
de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières
reçus par noms d'émetteurs)**

1	Dénomination	-
	Montant	-

**2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats
d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	15 391 857,33

**3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats
d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes****3.1. Type et qualité des garanties**

LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Monnaie	-	-	-	-	-
	Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	15 391 857,33
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	-	-	-	-	FRANCE
	Montant	-	-	-	-	15 391 857,33

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	15 391 857,33

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

Les garanties reçues sont constituées de titres ne pouvant faire l'objet d'un reuse (maximal autorité = montant effectif = 0%).
Aucune donnée relative aux revenus sur garanties espèces n'est donc à relever.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires		-
1	Dénomination	-
	Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Dans le cadre des opérations de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global, LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT assure la sélection des contreparties, la mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, et le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation. Les revenus nets résultant de ces opérations reviennent en totalité au OPCVM.

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	15 391 857,33
- Change à terme :	-
- Future :	-
- Options :	-
- Swap :	15 391 857,33

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

comptes annuels

BILANactif

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	18 032 910,79	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 675 105,37	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 316 203,00	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	7 416 548,00	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	625 054,42	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	1 420 000,00	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 420 000,00	-
Comptes financiers	3 361 896,34	-
Liquidités	3 361 896,34	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	22 814 807,13	-

BILAN passif

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	19 960 098,99	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 127 340,03	-
• Résultat de l'exercice	-310 867,68	-
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	22 776 571,34	-
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	38 235,79	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	38 235,79	-
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	22 814 807,13	-

HORS-bilan

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	15 391 857,33	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	27 492,15	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	27 492,15	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-26 828,23	-
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-26 828,23	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	663,92	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-307 513,81	-
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-306 849,89	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-4 017,79	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-310 867,68	-

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Information : Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 11 mois et 7 jours.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

L'organisme s'est conformé au règlement n° 2003 – 02 du 02 octobre 2003 du Comité de la Réglementation Comptable.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

1. Les instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés (actions, obligations, titres du marché monétaires, parts d'OPC négociés sur un marché réglementé) sont évalués à leur valeur boursière du cours de clôture (le cas échéant coupons courus inclus pour les instruments monétaires et obligataires).

Toutefois, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la Société de Gestion, à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

2. Les OPC

Les OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

3. Les titres de créances et assimilés négociables

Ceux qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents, affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à 3 mois, sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance, et pour ceux acquis à moins de 3 mois, les intérêts sont linéarisés.

4. Les instruments financiers à terme et les titres intégrant des dérivés

Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués sur la base de leur dernier cours de compensation.

Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociés de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La Société de Gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation. Dans le cas où la Société de Gestion constaterait que le prix communiqué ne représente pas une juste valeur de marché, Longchamp Asset Management se réserve la possibilité d'évaluer par ses propres moyens et sous sa responsabilité le prix de marché de l'instrument.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue par le dépositaire.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Actions SUH et SH : 1,45% TTC Actions EBUH et EBH : 1,55% TTC Actions R1UH et R1H : 1,95% TTC Action R2UH : 1,45% TTC
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction, sur la base du montant brut de la transaction	Société de Gestion : Néant Dépositaire : montant forfaitaire par transaction et par actif (titres et contrats financiers) Zone ESES¹ : 6€ Marchés matures zone 1² : 10€ Marchés matures zone 2³ : 18€
Commission de surperformance (ou frais de gestion variables)	Actif net	Actions SUH et SH : Néant Actions EBUH et EBH : Néant Actions R1UH et R1H : Néant Action R2UH : 17% TTC de la performance annuelle nette de frais du compartiment au-delà du MSCI India Net Total Return EUR Index, avec High Water Mark relatif

¹ Zone ESES : France, Belgique, Pays-Bas

² Marchés matures zone 1 : Allemagne, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Italie, Norvège, Royaume-Uni, Suède

³ Marchés matures zone 2 : Afrique du Sud, Australie, Autriche, Canada, Hong-Kong, Irlande, Japon, Suisse

Il est rappelé que l'OPCVM sera susceptible de ne pas informer ses associés de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs actions sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile.

Commission de surperformance pour l'action R2UH

La commission de surperformance est calculée selon la méthode du Relative High Water Mark (« rHWM »). Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des associés.

Période de référence

La période de référence est l'exercice comptable de l'OPCVM.

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois.

La période de référence débute à la dernière clôture sur laquelle des frais de gestion variables ont été prélevés par la Société de Gestion, et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion seront calculés.

Par exception, la première période de référence débutera à la constitution de l'OPCVM et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de décembre 2020. Ainsi, toute commission de surperformance pour la première période de référence sera acquise pour la première fois à la Société de Gestion au 31/12/2020.

Actif de référence

L'actif de référence sert de base pour le calcul des commissions de surperformance.

C'est à lui qu'est comparé l'actif net des actions R2UH pour déterminer si des commissions de surperformance s'appliquent ou non.

La performance de l'actif de référence correspond à celle de l'indicateur MSCI India Net Total Return EUR Index (Code Bloomberg : M0IN INDEX) en cours de clôture, exprimé en euros, dividendes réinvestis sur la période de calcul, enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

Relative High Water Mark

La méthodologie du rHWM n'autorise la Société de Gestion à prétendre à des commissions de surperformance, sur une période de référence donnée, que si la SICAV surperforme la performance de l'actif de référence.

Méthodologie de calcul des commissions de surperformance

Calculée selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

- En cas de surperformance des actions R2UH par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative ;
- En cas de sous-performance des actions R2UH par rapport à l'actif de référence entre deux valeurs liquidatives, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la Société de Gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

Cette part variable des frais de gestion ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance nette de frais du Compartiment est supérieure à celle de l'actif de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Ainsi :

- Si, sur une période de référence donnée, la performance nette de frais des actions R2UH est supérieure à celle de l'actif de référence et que la condition de rHWM décrite ci-dessus est remplie, la commission de surperformance appliquée aux actions R2UH représentera 17% TTC de la différence entre la performance annuelle nette de frais des actions R2UH et la performance de l'actif de référence tel que défini précédemment ;
- Si, sur une période de référence donnée, la performance nette de frais des actions R2UH est inférieure à celle de l'actif de référence ou que la condition de rHWM décrite ci-dessus n'est pas remplie, la commission de surperformance sera nulle.

Frais de recherche

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés au Fonds, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le suivi de la relation entre Longchamp Asset Management et les intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures.

Toute entrée en relation fait l'objet d'une procédure d'agrément afin de minimiser le risque de défaillance lors des transactions sur les instruments financiers négociés sur les marchés réglementés ou organisés (instruments monétaires, obligataires et dérivés taux, actions en vif et dérivés actions).

Les critères retenus dans le cadre de cette procédure de sélection des contreparties sont les suivants : la capacité à offrir des coûts d'intermédiation compétitifs, la qualité de l'exécution des ordres, la pertinence des prestations de recherche accordées aux utilisateurs, leur disponibilité pour discuter et argumenter leurs diagnostics, leur capacité à offrir une gamme de produits et de services (qu'elle soit large ou spécialisée) correspondant aux besoins de LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT, leur capacité à optimiser le traitement administratif des opérations.

Le poids accordé à chaque critère dépend de la nature du processus d'investissement concerné.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Capitalisation (Actions SUH, SH, EBUH, EBH, R1UH, R1H et R2UH) :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

Résultat net : Capitalisation.

Plus-values ou moins-values nettes réalisées : Capitalisation.



2 évolutionactif net

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	-	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	18 461 372,37	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	18 265,67	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-82 983,90	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	5 730 473,27	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-2 428 804,09	-
Frais de transaction	-10 532,15	-
Différences de change	-649 389,51	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 419 965,15	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 419 965,15	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	625 054,42	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	625 054,42	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-306 849,89	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	22 776 571,34	-

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	3 316 203,00	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	7 416 548,00	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	15 391 857,33
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	3 316 203,00	-	-	-
Titres de créances	7 416 548,00	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 361 896,34
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	3 316 203,00	-	-	-
Titres de créances	1 000 830,00	6 415 718,00	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 361 896,34	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	6 675 105,37	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		1 420 000,00
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Collatéral cash versé		1 420 000,00
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		38 235,79
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnes		38 235,79
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action SUH / FR0013423571	317,9	3 225 387,37	-	-
Action SH / FR0013423589	-	-	-	-
Action EBUH / FR0013423597	234,985	234 985,00	-	-
Action EBH / FR0013423605	-	-	-	-
Action R1UH / FR0013423613	15 001	15 001 000,00	-	-
Action R1H / FR0013423621	-	-	-	-
Action R2UH / FR0013423639	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action SUH / FR0013423571		5 055,37		-
Action SH / FR0013423589		-		-
Action EBUH / FR0013423597		-		-
Action EBH / FR0013423605		-		-
Action R1UH / FR0013423613		-		-
Action R1H / FR0013423621		-		-
Action R2UH / FR0013423639		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action SUH / FR0013423571		5 055,37		-
Action SH / FR0013423589		-		-
Action EBUH / FR0013423597		-		-
Action EBH / FR0013423605		-		-
Action R1UH / FR0013423613		-		-
Action R1H / FR0013423621		-		-
Action R2UH / FR0013423639		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action SUH / FR0013423571		-		-
Action SH / FR0013423589		-		-
Action EBUH / FR0013423597		-		-
Action EBH / FR0013423605		-		-
Action R1UH / FR0013423613		-		-
Action R1H / FR0013423621		-		-
Action R2UH / FR0013423639		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie d'action :	
----------------------	--

Action SUH / FR0013423571	1,45
---------------------------	------

Action SH / FR0013423589	-
--------------------------	---

Action EBUH / FR0013423597	1,55
----------------------------	------

Action EBH / FR0013423605	-
---------------------------	---

Action R1UH / FR0013423613	1,95
----------------------------	------

Action R1H / FR0013423621	-
---------------------------	---

Action R2UH / FR0013423639	-
----------------------------	---

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	---------

Catégorie d'action :	
----------------------	--

Action SUH / FR0013423571	-
---------------------------	---

Action SH / FR0013423589	-
--------------------------	---

Action EBUH / FR0013423597	-
----------------------------	---

Action EBH / FR0013423605	-
---------------------------	---

Action R1UH / FR0013423613	-
----------------------------	---

Action R1H / FR0013423621	-
---------------------------	---

Action R2UH / FR0013423639	-
----------------------------	---

Rétrocession de frais de gestion :	
------------------------------------	--

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :	
---------------------------------	--

- Opc 1	-
---------	---

- Opc 2	-
---------	---

- Opc 3	-
---------	---

- Opc 4	-
---------	---

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés :

- Collatéral cash versé à SG CIB1 420 000,00

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2020	-
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-310 867,68	-
Total	<u>-310 867,68</u>	<u>-</u>

	31.12.2020	-
Action SUH / FR0013423571		
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-41 955,83	-
Total	<u>-41 955,83</u>	<u>-</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

	31.12.2020	-
Action SH / FR0013423589		
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action EBUH / FR0013423597	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-3 128,51	-
Total	-3 128,51	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Action EBH / FR0013423605	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Action R1UH / FR0013423613	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-265 783,34	-
Total	-265 783,34	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action R1H / FR0013423621	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action R2UH / FR0013423639	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	-
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 127 340,03	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	<u>3 127 340,03</u>	<u>-</u>

	31.12.2020	-
Action SUH / FR0013423571		
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	541 594,93	-
Total	<u>541 594,93</u>	<u>-</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

	31.12.2020	-
Action SH / FR0013423589		
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action EBUH / FR0013423597	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	41 563,85	-
Total	41 563,85	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Action EBH / FR0013423605	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Action R1UH / FR0013423613	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	2 544 181,25	-
Total	2 544 181,25	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action R1H / FR0013423621	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Action R2UH / FR0013423639	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Date de création de la Sicav : 22 août 2019.

Devise				
EUR	31.12.2020	-	-	-
Actif net	22 776 571,34	-	-	-

Action SUH / FR0013423571		Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR		
	31.12.2020	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	317,90	-	-	-
Valeur liquidative	12 403,00	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	1 571,68	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action SH / FR0013423589		Devise de l'action et de la valeur liquidative : -		
	31.12.2020	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND

Action EBUH / FR0013423597		Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR			
	31.12.2020				
Nombre d'actions en circulation	234,985	-	-	-	-
Valeur liquidative	1 339,04	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	163,56	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action EBH / FR0013423605		Devise de l'action et de la valeur liquidative : -			
	31.12.2020				
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND

Action R1UH / FR0013423613		Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR			
	31.12.2020	-	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	15 001,00	-	-	-	-
Valeur liquidative	1 234,51	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	151,88	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action R1H / FR0013423621		Devise de l'action et de la valeur liquidative : -			
	31.12.2020	-	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action R2UH / FR0013423639	Devise de l'action et de la valeur liquidative : -			
	31.12.2020	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US05462W1099	AXIS BANK GLOBAL DEPOSIT RECEIPT	PROPRE	26 966,00	929 558,96	USD	4,08
US3020811044	EXLSERVICE HOLDINGS	PROPRE	11 700,00	811 686,90	USD	3,56
BMG3922B1072	GENPACT	PROPRE	20 700,00	697 703,53	USD	3,06
US45104G1040	ICICI BANK SP.ADR	PROPRE	96 200,00	1 164 967,81	USD	5,11
US4567881085	INFOSYS TECHNOLOGIES SP ADR	PROPRE	96 800,00	1 337 103,74	USD	5,87
MU0295S00016	MAKEMYTRIP LTD	PROPRE	44 000,00	1 058 854,21	USD	4,65
US92932M1018	WNS HOLDINGS ADR	PROPRE	11 500,00	675 230,22	USD	2,96
Total Action				6 675 105,37		29,31
<i>Obligation</i>						
DE0001104776	FEDERAL REPUBLIC OF GERMNAY 0% 10/09/2021	PROPRE	3 300 000,00	3 316 203,00	EUR	14,56
Total Obligation				3 316 203,00		14,56
Total Valeurs mobilières				9 991 308,37		43,87
<i>Swap de Taux</i>						
SWAP03876607	ST310148 AUT+M/0.00	PROPRE	15 391 857,33	625 054,42	EUR	2,74
Total Swap de Taux				625 054,42		2,74
<i>Liquidités</i>						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	1 420 000,00	1 420 000,00	EUR	6,23
Total APPELS DE MARGES				1 420 000,00		6,23
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	3 361 896,34	3 361 896,34	EUR	14,76
Total BANQUE OU ATTENTE				3 361 896,34		14,76
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-5 164,58	-5 164,58	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-440,60	-440,60	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-32 630,61	-32 630,61	EUR	-0,14
Total FRAIS DE GESTION				-38 235,79		-0,17
Total Liquidités				4 743 660,55		20,83

LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Creances negociables</i>						
<i>Interets precomptes.</i>						
FR0126310269	BTF 0% 10/02/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 000 830,00	EUR	4,39
FR0126001785	BTF 0% 21/04/2021	PROPRE	3 300 000,00	3 306 666,00	EUR	14,52
FR0126001793	FRANCE 0% 19/05/2021	PROPRE	1 550 000,00	1 553 952,50	EUR	6,82
DE0001030229	GERMANY 0% 09/06/2021	PROPRE	1 550 000,00	1 555 099,50	EUR	6,83
<i>Total Interets precomptes.</i>				7 416 548,00		32,56
<i>Total Creances negociables</i>				7 416 548,00		32,56
Total LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND				22 776 571,34		100,00

LONGCHAMP
ASSET MANAGEMENT

LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT

LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND

**rapport
annuel**

COMPARTIMENT DE LA SICAV LONGCHAMP SICAV

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT 30 rue Galilée - 75116 Paris.
Société de gestion	LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT 30 rue Galilée - 75116 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 75886 Paris Cedex 18.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT Crystal Park - 63 rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine. Représenté par Monsieur Amaury COUPLEZ

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Capitalisation (actions R, I1C et I2C) :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

	Capitalisation totale	Capitalisation partielle	Distribution totale	Distribution partielle
Résultat net	X			
Plus-values ou moins-values nettes réalisées	X			

Distribution (action I1D) :

	Capitalisation totale	Capitalisation partielle	Distribution totale	Distribution partielle
Résultat net				X
Plus-values ou moins-values nettes réalisées				X

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion de la classe d'Actions R du compartiment Longchamp Solferino Credit Fund est de réaliser, au travers d'une gestion discrétionnaire sur les marchés obligataires, une performance annualisée nette de frais supérieure à 1.50% au-delà de l'€STR capitalisé +8,5 bps sur un horizon d'investissement supérieur ou égal à 2 ans.

L'objectif de gestion de la classe d'Actions I du compartiment Longchamp Solferino Credit Fund, réservée aux investisseurs professionnels, est de réaliser, au travers d'une gestion discrétionnaire sur les marchés obligataires, une performance annualisée nette de frais supérieure 2% au-delà de l'€STR capitalisé +8,5 bps sur un horizon d'investissement supérieur ou égal à 2 ans.

Indicateur de référence :

La performance nette de frais annuelle des actions du compartiment peut être comparée à :

- €STR capitalisé (calculé sur la base de l'€STR +8,5 bps) +1.50% pour les Actions R
- €STR capitalisé (calculé sur la base de l'€STR +8,5 bps) +2.00% pour les Actions I1C, I2C et I1D

Il est précisé que l'administrateur de l'indice (EMMI) bénéficie de l'exemption prévue à l'article 2.2 du règlement benchmark, en tant qu'indice de banque centrale, et n'a pas à ce titre à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Il est publié entre autres sur le site de la Banque de France : www.banque-france.fr.

Stratégie d'investissement :

Le compartiment respectera les règles d'investissement édictées par la directive Européenne 2009/65/CE.

La stratégie d'investissement est centrée sur les marchés obligataires européens avec une approche « Value », c'est-à-dire une approche visant à identifier et investir dans des titres jugés sous-évalués par la société de gestion et présentant, également selon l'analyse de la société de gestion, des caractéristiques attractives en termes de rendement et de potentiel de plus-value. Cette approche, essentiellement « bottom-up » est aussi combinée à une analyse plus macro visant à déterminer le positionnement du portefeuille dans le cycle plus global du crédit, et déterminer ainsi une vue plus « top down » sur le niveau de risque global du portefeuille. La combinaison de ces deux approches « top down » et « bottom up » donne le caractère flexible de la gestion permettant à la Société de Gestion de réduire considérablement son exposition crédit en cas d'absence d'opportunités de conviction et d'allouer alors vers des supports défensifs comme par exemple des obligations souveraines.

Le compartiment cherche à atteindre son objectif de gestion en investissant principalement dans des titres obligataires high yield (à caractère spéculatif), c'est à dire émis par de sociétés notées « sub-investment grade », avec une approche flexible dans son exposition, en fonction de l'évolution du cycle de marché du crédit en général. Ainsi le compartiment pourra augmenter son exposition aux titres obligataires à haut rendement dans les phases de début de cycle. A contrario, le compartiment pourra adopter un positionnement beaucoup plus défensif dans les phases de fin de cycle.

Par conséquent, l'essentiel du portefeuille aura des ratings sub-investment grade, inférieurs à BBB- (S&P) / Baa3 (Moody's) ou des notations jugées équivalentes par la société de gestion. Les sociétés émettrices sont domiciliées principalement en Europe au sens géographique (60% ou plus de l'exposition high yield).

Le compartiment pourra s'exposer à des obligations d'émetteurs situés dans les marchés émergents dans la limite de 30%.

Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans des obligations de tous types (garanties, senior, subordonnées, convertibles, de toutes maturités y compris perpétuelles), à coupons fixes ou à coupons variables) sans contrainte de ratings particulière, que Longchamp estime sous évaluées ("approche value") par rapport au niveau de marché.

Le compartiment a vocation à être investi tout au long du cycle dans des obligations offrant des rendements que la société de gestion estime supérieurs aux titres d'un risque comparable. A cette fin, ces obligations, ayant principalement une exposition au marché européen, peuvent appartenir à n'importe quel secteur ou industrie en fonction des opportunités et de l'état d'avancement du cycle de crédit.

Le compartiment n'effectuera pas de vente à découvert de titres, préférant alors soit utiliser des instruments dérivés de couverture (tels que les Credit Default Swaps) soit se positionner sur des instruments défensifs, dont la performance est historiquement inversement corrélée avec celle des actifs risqués, tels que les bons du trésor américains long terme ou l'or.

La société de gestion cherchera à cumuler deux sources de gains :

- Les intérêts attribuables aux obligations du portefeuille,
- Des plus-values générées par la normalisation des rendements de ces obligations.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché obligataire High Yield (à caractère spéculatif) ainsi que sur la dette subordonnée bancaire (Lower Tier2 et AT1), incluant des obligations Contingent Convertibles (« CoCo ») dans la limite de 50% de l'actif net, avec certaines positions en obligations convertibles. Les obligations Contingent Convertibles sont des produits hybrides entre la dette et l'action : ils sont émis comme une dette, mais sont convertis automatiquement en actions quand l'émetteur est en difficulté. Les obligations seront donc converties en actions à un prix prédéterminé, au moment où des critères de déclenchement (niveau de pertes, niveau dégradé du capital et des ratios de fonds propres, ...) seront actionnés.

L'exposition longue nette aux titres obligataires à haut rendement sera en règle générale comprise entre 50% et 100%. Toutefois, toujours dans l'objectif de générer des rendements positifs à travers l'ensemble du cycle de crédit, le portefeuille pourra également avoir une position plus défensive en réduisant l'exposition aux instruments mentionnés au paragraphe précédant sans limitation de durée, en allouant potentiellement le portefeuille en totalité :

- au marché monétaire,
- et/ou investir dans des obligations d'état des pays du G20, y compris des zéro coupons de longue maturité,
- et/ou dans les métaux précieux comme l'or au travers de UCITS ETFs.

Le compartiment pourra aussi avoir recours à de l'assurance crédit sous la forme de CDS indiciels ou par société. L'utilisation d'instruments de couverture permet de conserver les investissements stratégiques du portefeuille même lors de périodes plus volatiles ou défavorables aux actifs risqués en général tout en continuant à percevoir des intérêts.

Le compartiment pourra aussi, de manière opportuniste et limitée dans le temps, dépasser 100% d'exposition étant précisé qu'elle sera rapidement compensée par des couvertures ramenant son exposition à 100% de l'actif net. Le maximum d'exposition longue brute du compartiment est limité à 150% de la valeur de l'actif net.

Le compartiment pourra couvrir les risques de change, de taux, actions et de crédit sur les marchés dérivés organisés ou de gré à gré.

Les obligations sont identifiées en étudiant les émissions des secteurs, pays, régions ou segments du marché, ainsi que des sociétés particulières subissant un choc exogène ou endogène entraînant une forte baisse des cours de leurs obligations.

Ensuite, une étude du bilan de la société - couverture de la dette par la valeur des actifs – ainsi que de la capacité et de la volonté de l'émetteur d'honorer ses dettes permet de décider dans quelle mesure les effets d'annonce et les effets techniques en résultant (changement de notations, participation dans les indices de référence ou bien règles internes) permettent la création de valeur pour de nouveaux entrants tels que le compartiment.

Les facteurs-clés étudiés concernent tant la valeur relative que les fondamentaux :

- Une décote significative par rapport à des instruments comparables ;
- Une incohérence dans l'appréciation du risque entre différents marchés ;
- Un coussin de couverture par les actifs et les fonds propres ou dettes juniors à cette obligation ;
- L'alignement de stakeholders-clés avec les détenteurs de cette obligation ;
- Une identification d'un nombre réduit de sources de stress ayant un potentiel et une forte probabilité de normalisation.

Dans le cas du secteur financier notamment, une bonne compréhension des règles prudentielles en vigueur et de leur application par le régulateur ainsi que les communications faites par celui-ci sont des facteurs essentiels dans la prise de décision.

Lorsque la viabilité du crédit de l'émetteur, la capacité de rétablissement de la situation et le "fair spread" normalisé sont établis, le compartiment met en place une position. La pondération de celle-ci sera déterminée par la corrélation avec les positions existantes du portefeuille et leur attractivité relative.

Les actions I seront libellées en euros et seront exposées au risque de change. Celui-ci sera limité à 40%, l'excédent étant couvert à terme ou son exposition limitée à l'aide d'options de change.

Sensibilité aux taux d'intérêts	Devises de libellé des titres dans lesquels l'OPCV est investi	Risque de change supporté	Zones géographiques des émetteurs des titres
Objectif de sensibilité entre 3 et 8	EUR USD GBP	40% maximum	Europe au sens géographique : entre 60% et 100% Reste du monde y compris pays émergents : maximum 40% (dont maximum 30% sur pays émergents)

ACTIFS

Afin de réaliser son objectif de gestion, le compartiment aura recours à différents types d'actifs.

ACTIONS : NEANT

Le compartiment n'a pas vocation à investir en titres de dette en sérieuses difficultés pouvant conduire à une procédure de sauvegarde imminente. Par conséquent, il est très improbable que le compartiment détienne des obligations échangées en actions de manière forcée. Dans le cas très improbable où le compartiment détiendrait des actions à la suite d'un échange forcé, la société de gestion chercherait à liquider ces positions dans un délai rapide prenant en compte l'intérêt des actionnaires du compartiment.

TITRES DE CREANCES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE

Les titres sélectionnés seront principalement émis par le secteur privé mais pourront aussi bien être investis dans le secteur public.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en produits monétaires et obligations et pourra s'exposer jusqu'à 50% supplémentaires en obligations grâce à l'utilisation de pensions, de prêts de titres ou de produits dérivés tels que des Total Return Swaps (TRS), pouvant conduire à une exposition brute en obligations de 150% au maximum.

Dettes publiques

Le compartiment peut investir en titres de créance négociables et obligations d'Etats souverains du G20 libellés en Euro ou en USD.

Dettes privées

Le compartiment pourra investir ou être exposé jusqu'à 150% de son actif net en obligations d'entreprises à taux fixe ou à taux variable libellées en Euro, GBP ou en USD.

Le compartiment peut investir dans des obligations de sociétés de tous types, par exemples garanties, seniors, subordonnées, convertibles, de toutes maturités y compris perpétuelles, à coupons fixes ou à coupons variables sans contrainte de ratings particulière.

L'exposition du compartiment à des obligations libellées en devises autres que l'Euro sera limité à 40% de l'actif net.

Les obligations pourront être notées sub-investment grade par les principales agences de notation, c'est à dire inférieur à BBB- (S&P) / Baa3 (Moody's) ou notations jugées équivalentes par la société de gestion. La société de gestion dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres du compartiment et évaluer la qualité des émetteurs. Elle ne recourt pas de manière exclusive et mécanique aux notations émises par les agences de notation. Les notations émises par les agences de notations constituent un élément parmi un ensemble de critères pris en considération par la société de gestion pour évaluer la qualité de crédit des obligations et instruments du marché monétaire.

Toutes les obligations du portefeuille auront des montants d'émissions d'un minimum de 250 millions de dollars ou équivalents. L'exposition du compartiment à une émission sera limitée à 10% du montant total de l'émission.

PARTS OU ACTIONS D'OPCVM/FIA OU FONDS D'INVESTISSEMENT

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA et autres fonds d'investissement suivants :

- OPCVM Monétaires au sens du Règlement MMF, de droit français ou établis dans d'autres états membres de l'UE, afin de gérer la trésorerie résiduelle si nécessaire.
- OPCVM/FIA de droit français ou établis dans d'autres états membres de l'UE ou fonds d'investissement de droit étranger répondant aux conditions posées à l'article R214-13 du code monétaire et financier de type (Exchange Traded Funds) UCITS ETF.

Les OPCVM et FIA peuvent être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME (DERIVES)

Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment pourra effectuer des opérations sur les instruments financiers à terme décrits ci-dessous :

• La nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

• Les risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

• La nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition

• La nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options, notamment des puts sur indices actions
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédits
- Autre : total return swap

• La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc.
- Augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier maximum autorisé et recherché (Cf. Ci-dessous)
- Autre stratégie : néant

L'effet de levier est calculé comme la somme des valeurs de marché des obligations auxquelles le compartiment est exposé en investissement direct et par le biais d'instruments financiers à terme, soit l'exposition longue totale. Le niveau d'effet de levier (exposition brute) sera limité à 150% de l'actif net.

Les instruments financiers à terme permettent :

- de mettre en oeuvre la Stratégie d'investissement ;
- de couvrir le portefeuille contre tout ou partie des risques liés aux marchés crédit, actions, obligation, change et / ou taux.

Le compartiment peut utiliser des instruments financiers à terme constituant des contrats d'échange sur rendement global (aussi appelés instruments financiers à terme d'échange de performance ou total return swaps (TRS)).

Ces instruments sont utilisés afin de concourir à la réalisation de l'objectif de gestion. La société de gestion peut avoir recours à de tels instruments dans le but de recevoir la performance de certains actifs auxquels elle souhaite exposer le compartiment en échange du paiement d'un rendement de type monétaire ou d'un taux fixe dans le cadre de la mise en oeuvre de l'effet de levier. Les actifs pouvant faire l'objet de contrats d'échange sur rendement global sont les obligations mentionnées dans la section Dette Privées ci-dessus. La société de gestion utilisera ces contrats à terme de manière opportuniste et limitée dans le temps ; elle s'attend à ce que de telles opérations, lorsque mises en place, portent généralement 25% au plus de ses actifs et en aucun cas n'excède 50%.

Le compartiment peut avoir comme contrepartie des instruments financiers à terme (y compris tout contrat d'échange sur rendement global) tout établissement financier répondant aux critères mentionnés à l'article R214-19 du Code monétaire financier, et sélectionné par la société de gestion conformément à sa politique d'exécution des ordres disponible sur son site internet. Dans ce cadre, la société de gestion conclura des contrats d'échange sur rendement global avec des établissements financiers ayant leur siège dans un Etat membre de l'OCDE et ayant une notation minimale de leur dette long terme de BBB- selon l'échelle Standard&Poor's (ou jugée équivalente par la société de gestion).

Aucune contrepartie à de tels contrats d'échange sur rendement global ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille du compartiment.

TITRES INTEGRANT DES DERIVES

Le compartiment peut utiliser des titres intégrant des dérivés dans la limite de 150% de l'actif net selon les opportunités de marché. L'utilisation des dérivés intégrés concourt directement à la mise en oeuvre de la Stratégie d'investissement.

• Les risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

• La nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Exposition
- La nature des instruments utilisés : obligations convertibles, obligations subordonnés (y compris les Contingent Convertibles).
- La stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion : Achat / Vente d'obligations convertibles émises par des institutions entreprises.

TITRES DE CAPITAL

Le compartiment pourra investir ou être exposé jusqu'à 50% de son actif dans des titres de capital bancaire (de catégorie AT1).

DEPOTS

Le compartiment pourra effectuer des dépôts d'une durée maximum de 12 mois, auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit et dans la limite de 100% de l'actif net.

EMPRUNTS D'ESPECES

Néant.

OPERATIONS D'ACQUISITIONS ET DE CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES

Dans le but d'obtenir une exposition à effet de levier, le compartiment peut recourir, dans la limite de 50% de son actif net, aux opérations de pensions, de prêts de titres ou de produits dérivés tels que des total return swaps (TRS). Afin de se prémunir contre le défaut d'une contrepartie, ces opérations donneront lieu à la remise de titres et/ou d'espèces en garantie.

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties de type établissement bancaire de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.

CONTRAT CONSTITUANT DES GARANTIES FINANCIERES

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS), et des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titre, le compartiment peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- **Evaluation** : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- **Qualité de crédit des émetteurs** : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- **Placement de garanties reçues en espèces** : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- **Corrélation** : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- **Diversification** : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- **Conservation** : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- **Interdiction de réutilisation** : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Garantie ou protection :

Néant.

Profil de risque :

L'actif du compartiment sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

L'investisseur est donc exposé aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital** : L'investisseur est averti que la performance du compartiment peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution de plusieurs marchés et/ou des titres sur lesquels le compartiment est investi. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants et que la sélection discrétionnaire des titres entraîne une perte en capital.
- **Risque lié à l'investissement en titres à caractère spéculatifs** : Ces titres présentent un risque accru de défaillance de l'émetteur, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, et ne sont pas toujours suffisamment liquides pour être vendus à tout instant au meilleur prix. La valeur des actions du compartiment peut donc se trouver diminuée lorsque la valeur de ces titres détenus en portefeuille baisse.
- **Risque lié aux obligations subordonnées et notamment les AT1** : Le compartiment utilise des obligations subordonnées, qui incluent les AT1 (titres de capital pour les institutions financières). Ces titres peuvent présenter un risque de liquidité, présentent un risque de suspension du paiement des intérêts (coupon skip), ceux-ci pouvant être cumulatifs ou non, et présentent un risque de conversion ou de diminution du nominal lorsque les fonds propres de l'émetteur passent en dessous d'un seuil de déclenchement (dans le cas des AT1).
- **Risque lié aux obligations convertibles contingentes** : L'utilisation des obligations convertibles contingentes expose le compartiment aux risques suivants :
 - **de déclenchement des clauses contingentes** : si un seuil de capital est franchi, ces obligations sont soit échangées contre des actions soit subissent une réduction du capital potentiellement à 0 ;
 - **d'annulation du coupon** : Les paiements des coupons sur ce type d'instruments sont entièrement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour une raison quelconque, et sans contraintes de temps ;
 - **de structure du capital** : contrairement à la hiérarchie classique du capital, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte de capital. En effet le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires ;
 - **de l'appel à prorogation** : Ces instruments sont émis comme des instruments perpétuels, appelable à des niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente ;
 - **d'évaluation / rendement** : Le rendement potentiellement élevé de ces titres peut être considéré comme une prime de complexité.
- **Risque de taux** : il s'agit du risque de variation des instruments de taux lié aux changements de niveau des taux d'intérêts. Il est mesuré par la sensibilité ou duration. Le portefeuille est plus ou moins exposé au risque de taux en fonction de la sensibilité ponctuelle du portefeuille. En cas de sensibilité positive, le risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires peut provoquer une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du compartiment. En cas de sensibilité négative, le risque de taux correspond au risque lié à une baisse des taux des marchés obligataires, qui provoque une hausse des cours des obligations et par conséquent une hausse de la valeur liquidative du compartiment.
- **Risque de crédit** : Ce risque est lié à la capacité d'un émetteur ou d'une contrepartie à honorer ses dettes et à la dégradation de la notation d'un émetteur ou d'une contrepartie. La détérioration de la situation financière d'un émetteur ou d'une contrepartie auquel le compartiment est exposé pourra avoir un impact baissier sur la valeur liquidative du compartiment.

• **Risque de change :** Ce risque est lié aux évolutions des devises auxquelles le compartiment est exposé. Une baisse des devises dont le compartiment est long pourront avoir un impact défavorable sur la valeur liquidative du compartiment.

• **Risque de marché actions :** Le compartiment peut être exposé au marché des actions à travers l'utilisation de OPCVM/FIA ou de fonds d'investissement ou d'obligations convertibles. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative pourra baisser.

• **Risque de liquidité :** Il s'agit du risque de ne plus trouver de contrepartie sur les marchés pour acheter ou vendre un instrument financier à un prix raisonnable. Dans ce cas, la dégradation des prix due à l'assèchement de la liquidité pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative. La réalisation de ce risque est susceptible d'entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

• **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

• **Risque de contrepartie :** Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré, dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS), et des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titre, conclues avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

R

Tout souscripteur, notamment les sociétés d'assurance, les actions du compartiment pouvant être destinées à servir de support à des contrats d'assurance vie.

I1C

Investisseurs institutionnels.

I2C

Investisseurs institutionnels.

I1D

Investisseurs institutionnels.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce compartiment par chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine spécifique, de ses besoins, actuels et à l'horizon d'un jour, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce compartiment.

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Minimum 2 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que l'actionnaire est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans l'OPCVM.

La SICAV n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés pour les produits qu'elle encaisse.

La fiscalité applicable est en principe celle des plus-values sur valeurs mobilières du pays de résidence de l'actionnaire, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas ...). Les règles applicables aux actionnaires résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation.

D'une manière générale, les actionnaires de la SICAV sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Cette analyse pourrait, selon le cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par la SICAV ou le délégataire de la gestion financière.

Information : Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 11 mois.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

• *Le prospectus du FCP et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Longchamp ASSET Management - 30 rue Galilée - 75116 - Paris. Ou par e-mail à : ir@longchamp-am.com*

• *Date d'agrément par l'AMF : 1^{er} mars 2013.*

• *Date de création de la Sicav : 22 août 2019.*

rapport de gestion du conseil d'administration

LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND Part I - Commentaire 2020

Le fonds LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND Part I a enregistré une hausse de +1.7% au cours de l'année 2020.

PERFORMANCE DU FONDS & ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

L'exercice 2020 fut extraordinaire de par sa volatilité dans les deux sens. Après onze mois d'existence, il se conclut par une performance à la fin de l'année calendaire de +1.7% (High Water Mark), après un passage par -26.6% au 20 Mars.

On peut distinguer cinq phases assez distinctes :

- Une phase initiale courte, avec l'essentiel du mois initial de Février. Malgré des développements progressivement plus inquiétants autour du Covid, le marché est resté constructif et avec une faible volatilité. Dans ce contexte, le fonds investit progressivement et génère une performance positive d'un peu plus d'1% (High Water Mark a 101.16% au 21 Février).
- Avec la dernière semaine de Février, commence une phase d'environ 1 mois de véritable panique suite à la propagation rapide du virus dans le monde occidental, avec pour résultat une volatilité inédite par sa violence, son ampleur et sa rapidité jamais vue dans l'histoire : il a fallu 6 mois en 2008 pour générer une baisse sur les indices actions qui se produit en l'espace de seulement 3 semaines. Lors de cette dernière semaine de Février, les positions du fonds dans le secteur énergétique sont les principales causes de performance négative. Les cours du pétrole, déjà affectés négativement par le ralentissement de la consommation asiatique en raison du Covid, accélèrent à la baisse avec le désaccord des pays-membres de l'OPEP Plus et la décision Saoudienne de baisser ses tarifs à l'exportation pour reprendre des parts de marché. Sur cette seule semaine, le fonds perd -5.26%. A partir de la deuxième semaine de Mars, alors que les mesures de confinement se précisent, la recherche de liquidité devient le moteur des intervenants et les cours de tous les actifs financiers s'effondrent. A noter en particulier la chute des obligations senior court terme de banques bien notées pouvant être de 10 points et occasionnant des pertes même dans les poches de réserves. Le fonds perd 25% sur la 2e et 3e semaine de Mars.
- Avec le démarrage du confinement, un certain nombre de mesures d'accompagnement sont mises en place tant au niveau gouvernemental que de la part des banques centrales européennes et américaines. Au fur et à mesure que ces différentes mesures se précisent et semblent éliminer les scénarios extrêmes, les cours se stabilisent puis se redressent rapidement tout au long du 2e trimestre. Après une stabilisation lors de la dernière semaine de Mars (+4%), la NAV du fonds remonte entre 5.5% et 6% par mois en Avril, Mai et Juin.
- Au cours de l'été, certaines positions du fonds marquent le pas et les prises de profits sur des positions gagnantes s'avèrent prématurées alors qu'elles continuent leur hausse. Entre fin Juin et fin Octobre, la NAV du fonds ne progresse que de 0.7%.
- Finalement, sur la fin de l'année, alors que le sentiment positif de marché se confirme et se fait sentir sur les cours, bon nombre de positions-clés du fonds bénéficient de surcroît de développements fondamentaux très positifs, permettant un rattrapage et une période de surperformance significative (presque 10% de hausse sur Novembre et 2.5% sur Décembre).

STRATEGIE, MOUVEMENTS DE PORTEFEUILLE & ATTRIBUTION DE PERFORMANCE

Face à un environnement de taux bas, spreads resserrés, et dans un contexte où l'Asie seule est touchée par le virus Covid, le fonds est déployé sur des poches décotées telles que dans le secteur énergétique – anticipant déjà un ralentissement des économies émergentes fortement consommatrices – ou les obligations « Legacy » du secteur financier. Toutes offrent des rendements, absolus et relatifs, attrayants. Cependant ces segments s'avèrent particulièrement vulnérables dans le contexte des mesures de confinement étendues au monde occidental.

Le fonds utilise la forte baisse des cours pour investir ses poches moins risquées – quitte à réaliser des pertes – dans les actifs de qualité offrant désormais des rendements extrêmement attractifs. Le fonds participe aussi activement à l'activité primaire alors exécutée à des niveaux très généreux pour l'investisseur, les émetteurs cherchant à créer d'importantes réserves de liquidité à long terme.

Le secteur de l'énergie reste perdant à cause des dégâts occasionnés au premier trimestre, notamment sur les drillers Diamond Offshore et surtout TransOcean, heureusement toutes les deux sorties avant leur Chapter 11. A cette occasion, le fonds effectua une rotation dans des Fallen Angels, avec succès : Occidental (196bps), BP (45bps), Petrobras (40bps), Cheniere (14bps).

Dans la Distribution, ce sont de fortes contributions liées aux redressements des situations financières grâce à une combinaison d'amélioration sur les fondamentaux mais aussi d'opérations de marché tant sur une position-clé comme Casino (86bps que sur une situation spéciale comme Dia. D'autres noms bénéficient d'un re-pricing comme Auchan (42bps) ou l'américain Nordstrom (30bps). Cependant, dans le secteur, d'importantes pertes sur Hema (190bps), malgré un trading profitable autour de la restructuration financières.

Paradoxalement, le Transport aérien fut le principal contributeur net, le fonds n'ayant aucune exposition pendant la baisse : d'anciennes souches d'obligations classiques et convertibles d'Air France (160bps), les High Yield unsecured d'American Airlines (200bps), l'opérateur gouvernemental portugais TAP (50bps), mais aussi des acteurs variés du secteur comme Dufry (42bps), Airbus (29bps), Boeing (26bps) et ADP (20bps). Secteur également absent du portefeuille initial, l'Automobile s'avère profitable : avec les émissions récentes de Ford (37bps), Nissan (37bps), Aston Martin (15bps), Fiat (10bps), mais aussi sur les obligations hybrides perpétuelles de VW (32bps). Idem côté Biens d'équipement, même si les gains en trading sur Vallourec (38bps) furent générés avant et après le crash de Mars, Rolls Royce (35bps) & Thyssen Elevators (28bps) furent des positions plus tardives sur des obligations récemment émises.

En Communications, on trouve un mix de positions de re-pricing comme Softbank (70bps), Altice France (60bps), Vodafone (37bps), SES (34bps), Netflix (18bps), mais aussi des positions initiales traitées de manière active comme Kantar (20bps). En Technologie, les gains sur diverses émissions de Dell +50bps, furent malheureusement presque compensés par les pertes sur Tencent 2050 (-35bps)

Quant aux financières, les principaux gains furent générés par les banques périphériques (Bankia (83bps), Caixabank (114bps), Intesa (129bps), Sabadell, Unicredit 120bps) malgré la perte nette sur Monte di Paschi, mais aussi par les titres d'une banque privée suisse comme Credit Suisse (58bps). En revanche, des pertes significatives sur DB (40bps), mais surtout sur les Certificats Rabobank (197bps) avec la suspension temporaire de leurs coupons suite à l'interprétation zélée des directives de la BCE. Par ailleurs, lors de la baisse de Mars, des crédits de qualité tels que BPCE 2024 Senior (73bps), les Legacy BFCM (97bps), ING (68bps) et HSBC (95bps), furent à l'origine de pertes importantes, surtout en regard du risque économique réel.

POSITIONNEMENT ET PERSPECTIVES POUR 2021

Le fonds finit l'année avec un portefeuille organisé autour de ses convictions et poches d'expertise mais néanmoins impacté par la valeur relative. Le carry moyen à plus de 5% et une note moyenne de BB-/Ba3 avec un spectre du A au CCC.

En termes de catégories, en raison de la compression généralisée des spreads, le pur High Yield a baissé à 25%, complété par les Fallen Angels (8%). Cependant, la proportion de convertible est élevée à 23% afin de pouvoir poursuivre un rallye sur les spreads avec une appréciation de l'action. Les obligations perpétuelles représentent encore 13% (dont 6% de titres Casino le reste étant BBB ou mieux), l'investissement grade classique 9%. La proportion d'AT1 à 4% reste faible vu le peu de valeur dans ce secteur et nous détenons toujours environ 8% de situations plus distressed.

En termes de thématique sectorielle, nous avons :

- Toujours une pondération importante en Energie (21%), avec une diversification en rating du A- de BP Senior au CCC+ d'opérateurs indépendants comme Enquest en Mer du Nord, Tullow en Afrique de l'Ouest en passant par les mastodontes Fallen Angels Occidental Petroleum et Pemex. Nous nous tenons prêts cependant à prendre des profits.
- Encore une forte exposition au groupe Casino (6%) où nous anticipons une continuation de la normalisation de la situation et du prix de leur dette. La position est désormais surtout à travers la dette subordonnée traitant à des cours nettement inférieurs et offrant donc un potentiel d'appréciation supérieur.
- Toujours dans cette optique de normalisation des cours, surtout dans un contexte post-Covid, nous détenons des titres Air France convertible 2026 (mais avec Put 2024) rapportant plus de 6.6% malgré le soutien réaffirmé du gouvernement français.
- De même, du côté de Softbank (7%) et de Kantar (3%) en Communications, mais aussi sur le secteur automobile (10.2%) avec Nissan et Volkswagen ainsi qu'un émetteur plus spéculatif comme Aston Martin où nous sommes rassurés tant par la marque et le soutien de ses actionnaires stratégiques (Lawrence Stroll et Mercedes-Benz) que par la capitalisation boursière en résultant (USD2.6BN contre USD1.3BN de dette) et où nous avons fait évoluer notre position de la dette senior (10.5% 2025 au rendement de 8.25%) après sa forte appréciation vers la dette Second-Lien rapportant 15%.

Nouvelle position à forte conviction dans les biens d'équipement avec l'émission 2027 de Bombardier (3.8%), le fabricant aéronautique Canadien. Sa situation devrait être fortement assainie après le paiement de l'acquisition de sa branche ferroviaire par Alstom fin Janvier. Néanmoins, les obligations rapportent toujours 9.5%.

LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND Part D - Commentaire 2020

Le fonds LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND Part D a enregistré une hausse de +11.41% au cours de l'année 2020.

PERFORMANCE DU FONDS & ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

On peut distinguer cinq phases assez distinctes :

- Une phase initiale courte, avec l'essentiel du mois initial de Février. Malgré des développements progressivement plus inquiétants autour du Covid, le marché est resté constructif et avec une faible volatilité. Dans ce contexte, le fonds investit progressivement et génère une performance positive d'un peu plus d'1% (High Water Mark à 101.16% au 21 Février).
- Avec la dernière semaine de Février, commence une phase d'environ 1 mois de véritable panique suite à la propagation rapide du virus dans le monde occidental, avec pour résultat une volatilité inédite par sa violence, son ampleur et sa rapidité jamais vue dans l'histoire : il a fallu 6 mois en 2008 pour générer une baisse sur les indices actions qui se produit en l'espace de seulement 3 semaines. Lors de cette dernière semaine de Février, les positions du fonds dans le secteur énergétique sont les principales causes de performance négative.

Les cours du pétrole, déjà affectés négativement par le ralentissement de la consommation asiatique en raison du Covid, accélèrent à la baisse avec le désaccord des pays-membres de l'OPEP Plus et la décision Saoudienne de baisser ses tarifs à l'exportation pour reprendre des parts de marché. Sur cette seule semaine, le fonds perd -5.26%. A partir de la deuxième semaine de Mars, alors que les mesures de confinement se précisent, la recherche de liquidité devient le moteur des intervenants et les cours de tous les actifs financiers s'effondrent. A noter en particulier la chute des obligations senior court terme de banques bien notées pouvant être de 10 points et occasionnant des pertes même dans les poches de réserves. Le fonds perd 25% sur la 2e et 3e semaine de Mars.

- Avec le démarrage du confinement, un certain nombre de mesures d'accompagnement sont mises en place tant au niveau gouvernemental que de la part des banques centrales européennes et américaines. Au fur et à mesure que ces différentes mesures se précisent et semblent éliminer les scénarios extrêmes, les cours se stabilisent puis se redressent rapidement tout au long du 2e trimestre. Après une stabilisation lors de la dernière semaine de Mars (+4%), la NAV du fonds remonte entre 5.5% et 6% par mois en Avril, Mai et Juin.
- Au cours de l'été, certaines positions du fonds marquent le pas et les prises de profits sur des positions gagnantes s'avèrent prématurées alors qu'elles continuent leur hausse. Entre fin Juin et fin Octobre, la NAV du fonds ne progresse que de 0.7%.
- Finalement, sur la fin de l'année, alors que le sentiment positif de marché se confirme et se fait sentir sur les cours, bon nombre de positions-clés du fonds bénéficient de surcroît de développements fondamentaux très positifs, permettant un rattrapage et une période de surperformance significative (presque 10% de hausse sur Novembre et 2.5% sur Décembre).

STRATEGIE, MOUVEMENTS DE PORTEFEUILLE & ATTRIBUTION DE PERFORMANCE

Face à un environnement de taux bas, spreads resserrés, et dans un contexte où l'Asie seule est touchée par le virus Covid, le fonds est déployé sur des poches décotées telles que dans le secteur énergétique – anticipant déjà un ralentissement des économies émergentes fortement consommatrices – ou les obligations « Legacy » du secteur financier. Toutes offrent des rendements, absolus et relatifs, attrayants. Cependant ces segments s'avèrent particulièrement vulnérables dans le contexte des mesures de confinement étendues au monde occidental.

Le fonds utilise la forte baisse des cours pour investir ses poches moins risquées – quitte à réaliser des pertes – dans les actifs de qualité offrant désormais des rendements extrêmement attractifs. Le fonds participe aussi activement à l'activité primaire alors exécutée à des niveaux très généreux pour l'investisseur, les émetteurs cherchant à créer d'importantes réserves de liquidité à long terme.

Le secteur de l'énergie reste perdant à cause des dégâts occasionnés au premier trimestre, notamment sur les drillers Diamond Offshore et surtout TransOcean, heureusement toutes les deux sorties avant leur Chapter 11. A cette occasion, le fonds effectua une rotation dans des Fallen Angels, avec succès : Occidental (196bps), BP (45bps), Petrobras (40bps), Cheniere (14bps).

Dans la Distribution, ce sont de fortes contributions liées aux redressements des situations financières grâce à une combinaison d'amélioration sur les fondamentaux mais aussi d'opérations de marché tant sur une position-clé comme Casino (86bps) que sur une situation spéciale comme Dia. D'autres noms bénéficient d'un re-pricing comme Auchan (42bps) ou l'américain Nordstrom (30bps). Cependant, dans le secteur, d'importantes pertes sur Hema (190bps), malgré un trading profitable autour de la restructuration financières

Paradoxalement, le Transport aérien fut le principal contributeur net, le fonds n'ayant aucune exposition pendant la baisse : d'anciennes souches d'obligations classiques et convertibles d'Air France (160bps), les High Yield unsecured d'American Airlines (200bps), l'opérateur gouvernemental portugais TAP (50bps), mais aussi des acteurs variés du secteur comme Dufry (42bps), Airbus (29bps), Boeing (26bps) et ADP (20bps). Secteur également absent du portefeuille initial, l'Automobile s'avère profitable : avec les émissions récentes de Ford (37bps), Nissan (37bps), Aston Martin (15bps), Fiat (10bps), mais aussi sur les obligations hybrides perpétuelles de VW (32bps). Idem coté Biens d'équipement, même si les gains en trading sur Vallourec (38bps) furent générés avant et après le crash de Mars, Rolls Royce (35bps) & Thyssen Elevators (28bps) furent des positions plus tardives sur des obligations récemment émises.

En Communications, on trouve un mix de positions de re-pricing comme Softbank (70bps), Altice France (60bps), Vodafone (37bps), SES (34bps), Netflix (18bps), mais aussi des positions initiales traitées de manière active comme Kantar (20bps). En Technologie, les gains sur diverses émissions de Dell +50bps, furent malheureusement presque compensés par les pertes sur Tencent 2050 (-35bps)

Quant aux financières, les principaux gains furent générés par les banques périphériques (Bankia (83bps), Caixabank (114bps), Intesa (129bps), Sabadell, Unicredit 120bps) malgré la perte nette sur Monte di Paschi, mais aussi par les titres d'une banque privée suisse comme Credit Suisse (58bps). En revanche, des pertes significatives sur DB (40bps), mais surtout sur les Certificats Rabobank (197bps) avec la suspension temporaire de leurs coupons suite à l'interprétation zélée des directives de la BCE. Par ailleurs, lors de la baisse de Mars, des crédits de qualité tels que BPCE 2024 Senior (73bps), les Legacy BFCM (97bps), ING (68bps) et HSBC (95bps), furent à l'origine de pertes importantes, surtout en regard du risque économique réel.

POSITIONNEMENT ET PERSPECTIVES POUR 2021

Le fonds finit l'année avec un portefeuille organisé autour de ses convictions et poches d'expertise mais néanmoins impacté par la valeur relative. Le carry moyen à plus de 5% et une note moyenne de BB-/Ba3 avec un spectre du A au CCC.

En termes de catégories, en raison de la compression généralisée des spreads, le pur High Yield a baissé à 25%, complété par les Fallen Angels (8%).

Cependant, la proportion de convertible est élevée à 23% afin de pouvoir poursuivre un rallye sur les spreads avec une appréciation de l'action. Les obligations perpétuelles représentent encore 13% (dont 6% de titres Casino le reste étant BBB ou mieux), l'investissement grade classique 9%. La proportion d'AT1 a 4% reste faible vu le peu de valeur dans ce secteur et nous détenons toujours environ 8% de situations plus distressed.

En termes de thématique sectorielle, nous avons :

- Toujours une pondération importante en Energie (21%), avec une diversification en rating du A- de BP Senior au CCC+ d'opérateurs indépendants comme Enquest en Mer du Nord, Tullow en Afrique de l'Ouest en passant par les mastodontes Fallen Angels Occidental Petroleum et Pemex. Nous nous tenons prêts cependant à prendre des profits.
- Encore une forte exposition au groupe Casino (6%) où nous anticipons une continuation de la normalisation de la situation et du prix de leur dette. La position est désormais surtout à travers la dette subordonnée traitant à des cours nettement inférieurs et offrant donc un potentiel d'appréciation supérieur.
- Toujours dans cette optique de normalisation des cours, surtout dans un contexte post-Covid, nous détenons des titres Air France convertible 2026 (mais avec Put 2024) rapportant plus de 6.6% malgré le soutien réaffirmé du gouvernement français.
- De même, du côté de Softbank (7%) et de Kantar (3%) en Communications, mais aussi sur le secteur automobile (10.2%) avec Nissan et Volkswagen ainsi qu'un émetteur plus spéculatif comme Aston Martin où nous sommes rassurés tant par la marque et le soutien de ses actionnaires stratégiques (Lawrence Stroll et Mercedes-Benz) que par la capitalisation boursière en résultant (USD2.6BN contre USD1.3BN de dette) et où nous avons fait évoluer notre position de la dette senior (10.5% 2025 au rendement de 8.25%) après sa forte appréciation vers la dette Second-Lien rapportant 15%.

Nouvelle position à forte conviction dans les biens d'équipement avec l'émission 2027 de Bombardier (3.8%), le fabricant aéronautique Canadien. Sa situation devrait être fortement assainie après le paiement de l'acquisition de sa branche ferroviaire par Alstom fin Janvier. Néanmoins, les obligations rapportent toujours 9.5%.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Droit de vote

S'agissant d'un FCP, aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion de portefeuille ; une information sur les modalités de fonctionnement du FCP est faite aux porteurs, selon les cas, soit individuellement, soit par voie de presse, soit par le biais des documents périodiques ou par tout autre moyen.

Procédure de choix des intermédiaires

Le suivi de la relation entre LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT et les intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures.

Toute entrée en relation fait l'objet d'une procédure d'agrément afin de minimiser le risque de défaillance lors des transactions sur les instruments financiers négociés sur les marchés réglementés ou organisés (instruments monétaires, obligataires et dérivés taux, actions en vif et dérivés actions).

Les critères retenus dans le cadre de cette procédure de sélection des contreparties sont les suivants : la capacité à offrir des coûts d'intermédiation compétitifs, la qualité de l'exécution des ordres, la pertinence des prestations de recherche accordées aux utilisateurs, leur disponibilité pour discuter et argumenter leurs diagnostics, leur capacité à offrir une gamme de produits et de services (qu'elle soit large ou spécialisée) correspondant aux besoins de LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT, leur capacité à optimiser le traitement administratif des opérations.

Le poids accordé à chaque critère dépend de la nature du processus d'investissement concerné.

Risque global de l'OPCVM

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'opcvm : La méthode retenue est celle de l'engagement.

Information relative aux critères ESG

La société de gestion du FCP ne prend pas en compte les critères ESG dans ses décisions de gestion.

Politique de rémunération de la Société de Gestion

LONGCHAMP AM, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique est en adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme.

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion, le responsable des ventes et du marketing et les personnes en charge des contrôles.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, des OPCVM, fonds et mandats gérés, analysées notamment au regard des risques pris, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP.

Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers. L'évaluation des performances s'inscrit sur un horizon de temps cohérent avec la période de détention recommandée aux porteurs de parts des OPCVM gérés. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 12 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2020) s'est élevé à 481 738.69 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel sur l'exercice : 373 738.69 euros, soit 78% du total des rémunérations versées.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel sur l'exercice : 108 000 euros, 22% du total des rémunérations versées. Il est précisé que l'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.
- Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Aucune rémunération variable dépassant le seuil imposant des restrictions dans le mode de versement n'a été versée aux « personnes identifiées ».

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

L'OPC n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de l'article R214-15-1 du Code Monétaire et Financier.

comptes annuels

BILANactif

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	50 011 477,65	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	50 011 477,65	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	3 963 670,76	-
Liquidités	3 963 670,76	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	53 975 148,41	-

BILAN passif

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	51 005 707,09	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 361 647,99	-
• Résultat de l'exercice	778 167,93	-
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	53 145 523,01	-
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	138 914,11	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	138 914,11	-
Comptes financiers	690 711,29	-
Concours bancaires courants	690 711,29	-
Emprunts	-	-
Total du passif	53 975 148,41	-

HORS-bilan

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	13 832,80	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 252 171,55	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 266 004,35	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-28 231,72	-
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-28 231,72	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 237 772,63	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-533 459,65	-
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	704 312,98	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	73 854,95	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	778 167,93	-

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Information : Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 11 mois.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

L'organisme s'est conformé au règlement n° 2003 – 02 du 02 octobre 2003 du Comité de la Réglementation Comptable.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons encaissés.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de l'OPC et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières (frais exclus).

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche, pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First In » « First Out » ; « premier entré - premier sorti ») est utilisée.

Règles d'évaluation : les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étranger

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

LES INSTRUMENTS FINANCIERS COTES

- Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé français ou étranger : cours de clôture du jour de valorisation (source : Bloomberg).
- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de valorisation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Les justificatifs sont communiqués au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Devises : les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publiée à 16h à Londres le jour de valorisation.
- Les obligations et produits de taux indexés à taux fixe ou variable sont valorisés quotidiennement à leur valeur de marché sur la base de cours d'évaluation provenant de fournisseurs de données considérés comme éligibles par la Société de Gestion et classés par ordre de priorité selon le type de l'instrument. Ils sont évolués en prix pied de coupon.
- Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), bons du Trésor à faux fixe et à intérêt précompté (BTF) et Titres négociables à court terme :
 - Les BTAN, BTF et T-bills hors émissions françaises de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation). En présence d'une forte variation des marchés, la méthode linéaire est abandonnée et les instruments sont valorisés selon la méthode applicable aux BTAN, BTF et T-bills hors émissions françaises de durée de vie supérieure à trois mois (v. ci-après),
 - Les BTAN, BTF et T-bills hors émissions françaises de durée de vie supérieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient supérieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués à leur valeur de marché (sources : BGN, Bloomberg).

LES OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative officielle publiée.

Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du FCP sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

LES TITRES DE CREANCES ET ASSIMILES NEGOCIABLES

Ceux qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents, affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à 3 mois, sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance, et pour ceux acquis à moins de 3 mois, les intérêts sont linéarisés.

• Titres de Créance Négociable (TCN) de maturité inférieure à trois mois :

Les TCN de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation).

Dans certains cas (événement de crédit par exemple), la méthode simplificatrice est abandonnée et le TCN est valorisé au prix du marché selon la méthode appliquée pour les TCN de maturité supérieure à trois mois.

• Titres de Créance Négociable (TCN) de maturité supérieure à trois mois :

Ils sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont : Pour l'Euro, courbe de swap EONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS),

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

LES OPERATIONS D'ACQUISITIONS ET CESSIIONS TEMPORAIRES DE TITRES REMUNERATION

Prêts/Emprunts :

- Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à partir des termes du contrat de créance.
- Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.

Pensions :

- Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

LES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués sur la base de leur dernier cours de compensation.

Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociés de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La Société de Gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation. Dans le cas où la Société de Gestion constaterait que le prix communiqué ne représente pas une juste valeur de marché, LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT se réserve la possibilité d'évaluer par ses propres moyens et sous sa responsabilité le prix de marché de l'instrument.

Les instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de Gestion à leur valeur probable de négociation en moyenne, c'est-à-dire en milieu de fourchette soit au « mid price ».

- Contracts for différence (CFD) : les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le prix d'exercice des titres sous-jacents.

- **Changes à terme (Forex Forwards) :** les changes à terme sont valorisés sur la base d'un calcul prenant en compte :
 - La valeur nominale de l'instrument,
 - Le prix d'exercice de l'instrument,
 - Les facteurs d'actualisation pour la durée restant à courir,
 - Le taux de change au comptant à la valeur au marché,
 - Le taux de change à terme pour la durée restant à courir, défini comme le produit du taux de change au comptant et le rapport des facteurs d'actualisation dans chaque monnaie calculée en utilisant les courbes de taux appropriées.
- **Produits dérivés de gré à gré au sein de la gestion de la stratégie d'exposition synthétique (hors CDS, FX Forwards et CFD) :**
 - Swaps de taux de maturité inférieure à trois mois : Les swaps de maturité inférieure à trois mois à la date de départ du swap ou à la date de calcul de la valeur liquidative sont valorisés de façon linéaire. Dans le cas où le swap n'est pas adossé à un actif spécifique et en présence d'une forte variation des taux d'intérêt, la méthode linéaire est abandonnée et le swap est valorisé selon la méthode réservée aux swaps de taux de maturité supérieure à trois mois (v. ci-après).
 - Total return swap actions (toutes maturités) et Swaps de taux de maturité supérieure à trois mois :
 - o Swaps de taux contre FED FUNDS ou SONIA : Ils sont valorisés selon la méthode du coût de retournement. A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux : zéro-coupon. Lorsque la maturité résiduelle du swap devient inférieure à trois mois, la méthode de linéarisation est appliquée.
 - o Total return Swap actions et Swaps de taux d'intérêts contre une référence EONIA, EURIBOR ou LIBOR : Ils sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, en milieu de fourchette (« mid-price ») sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.
- **Produits dérivés de gré à gré dehors de la gestion d'exposition synthétique (hors CDS, FX Forwards et CFD) :** Les instruments financiers à terme sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix de milieu de fourchette (« mid price ») calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Méthode de comptabilisation

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue par le dépositaire.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'informations clés pour l'investisseur

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux maximum
Frais de gestion financière	Actif net	Action R: 1.50% TTC Action I1C, I2C, I1D: 1.00% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action R : Maximum 0.25% TTC Action I1C, I2C, I1D: Maximum 0.25% TTC
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction, sur la base du montant brut de la transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : montant forfaitaire par transaction et par actif (titres et contrats financiers) - Zone ESES ¹ : 6 euros - Marchés matures zone 1 ² : 10 euros - Marchés matures zone 2 ³ : 18 euros
Commission de surperformance (ou frais de gestion variables)	Actif net	Action R : 10% TTC de la performance annuelle nette de frais du compartiment au-delà de l'€STR capitalisé + 1.50%, avec High Water Mark relatif. Action I1C, I2C, I1D : 10% TTC de la performance annuelle nette de frais du compartiment au-delà de l'€STR capitalisé + 2.00%, avec High Water Mark relatif

¹ Zone ESES : France, Belgique, Pays-Bas

² Marchés matures zone 1 : Allemagne, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Italie, Norvège, Royaume-Uni, Suède

³ Marchés matures zone 2 : Afrique du Sud, Australie, Autriche, Canada, Hong-Kong, Irlande, Japon, Suisse

Il est rappelé que l'OPCVM sera susceptible de ne pas informer ses actionnaires de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs actions sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile.

COMMISSION DE SURPERFORMANCE POUR LES ACTIONS R

La commission de surperformance est calculée selon la méthode du Relative High Water Mark (« rHWM »).

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Période de référence

La période de référence est l'exercice comptable de l'OPCVM.

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois.

La période de référence débute à la dernière clôture sur laquelle des frais de gestion variables ont été prélevés par la Société de Gestion, et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion seront calculés.

Par exception, la première période de référence débutera à la constitution de l'OPCVM et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de décembre 2020. Ainsi, toute commission de surperformance pour la première période de référence sera acquise pour la première fois à la Société de Gestion au 31/12/2020.

Actif de référence

L'actif de référence sert de base pour le calcul des commissions de surperformance.

C'est à lui qu'est comparé l'actif net des actions I pour déterminer si des commissions de surperformance s'appliquent ou non.

La performance de l'actif de référence correspond à celle du taux de référence €STR capitalisé + 1.50% en cours de clôture, exprimé en euros sur la période de calcul, enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

Relative High Water Mark

La méthodologie du rHWM n'autorise la Société de Gestion à prétendre à des commissions de surperformance, sur une période de référence donnée, que si la SICAV surperforme la performance de l'actif de référence.

Méthodologie de calcul des commissions de surperformance

Calculée selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

- En cas de surperformance des actions R par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.
- En cas de sous-performance des actions R par rapport à l'actif de référence entre deux valeurs liquidatives, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la Société de Gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

Cette part variable des frais de gestion ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance nette de frais des actions R est supérieure à celle de l'actif de référence et si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Ainsi :

- Si, sur une période de référence donnée, la performance nette de frais des actions R est supérieure à celle de l'actif de référence et que la condition de rHWM décrite ci-dessus est remplie, la commission de surperformance appliquée aux actions R représentera 10% TTC de la différence entre la performance annuelle nette de frais des actions R et la performance de l'actif de référence tel que défini précédemment
- Si, sur une période de référence donnée, la performance nette de frais des actions R est inférieure à celle de l'actif de référence ou que la condition de rHWM décrite ci-dessus n'est pas remplie, la commission de surperformance sera nulle.

COMMISSION DE SURPERFORMANCE POUR LES ACTIONS I1C, I2C ET I2D

La commission de surperformance est calculée selon la méthode du Relative High Water Mark (« rHWM »).

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Période de référence

La période de référence est l'exercice comptable de l'OPCVM.

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois minimum.

La période de référence débute à la dernière clôture sur laquelle des frais de gestion variables ont été prélevés par la Société de Gestion, et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion seront calculés.

Par exception, la première période de référence débutera à la constitution de l'OPCVM et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de décembre 2020. Ainsi, toute commission de surperformance pour la première période de référence sera acquise pour la première fois à la Société de Gestion au 31/12/2020.

Actif de référence

L'actif de référence sert de base pour le calcul des commissions de surperformance.

C'est à lui qu'est comparé l'actif net des actions I pour déterminer si des commissions de surperformance s'appliquent ou non.

La performance de l'actif de référence correspond à celle de l'indicateur €STER capitalisé + 2% en cours de clôture, exprimé en euros sur la période de calcul, enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

Relative High Water Mark

La méthodologie du rHWM n'autorise la Société de Gestion à prétendre à des commissions de surperformance, sur une période de référence donnée, que si la SICAV surperforme la performance de l'actif de référence.

Méthodologie de calcul des commissions de surperformance

Calculée selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

- En cas de surperformance des actions I par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.
- En cas de sous-performance des actions I par rapport à l'actif de référence entre deux valeurs liquidatives, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la Société de Gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

Cette part variable des frais de gestion ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance nette de frais des actions I est supérieure à celle de l'actif de référence et si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Ainsi :

- Si, sur une période de référence donnée, la performance nette de frais des actions I est supérieure à celle de l'actif de référence et que la condition de rHWM décrite ci-dessus est remplie, la commission de surperformance appliquée aux actions I représentera 10% TTC de la différence entre la performance annuelle nette de frais des actions I et la performance de l'actif de référence tel que défini précédemment
- Si, sur une période de référence donnée, la performance nette de frais des actions I est inférieure à celle de l'actif de référence ou que la condition de rHWM décrite ci-dessus n'est pas remplie, la commission de surperformance sera nulle.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Capitalisation (actions R, I1C et I2C) :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

	Capitalisation totale	Capitalisation partielle	Distribution totale	Distribution partielle
Résultat net	X			
Plus-values ou moins-values nettes réalisées	X			

Distribution (action I1D) :

	Capitalisation totale	Capitalisation partielle	Distribution totale	Distribution partielle
Résultat net				X
Plus-values ou moins-values nettes réalisées				X



2 évolutionactif net

31.12.2020

-

Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	-	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	53 744 893,63	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-6 127 344,84	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 581 149,05	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 627 000,13	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-21 065,80	-
Frais de transaction	-5 899,42	-
Différences de change	-1 847 397,43	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	2 743 874,97	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 743 874,97	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	704 312,98	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	53 145 523,01	-

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	11 830 726,69	-
Obligations à taux fixe	28 160 860,80	-
Obligations à taux variable	10 019 890,16	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	39 991 587,49	-	10 019 890,16	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 963 670,76
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	690 711,29
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	84 760,00	8 745 385,82	4 293 501,99	36 887 829,84
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 963 670,76	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	690 711,29	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	20 819 894,04	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	690 711,29	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances			
Opérations de change à terme de devises :			
Achats à terme de devises			
Montant total négocié des Ventes à terme de devises			
Autres Créances :			
Frais provisionnes			
-			
-			
-			
-			
Autres opérations			
Dettes			138 914,11
Opérations de change à terme de devises :			
Ventes à terme de devises			
Montant total négocié des Achats à terme de devises			
Autres Dettes :			
Frais provisionnes			128 835,65
Rachat à payer			10 078,46
-			
-			
-			
Autres opérations			

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action R / FR0013442605	-	-	-	-
Action I1C / FR0013442597	51 627,335	46 994 893,63	6 692,671	6 127 344,84
Action I2C / FR0013518123	-	-	-	-
Action I1D / FR0013518131	6 682,343	6 750 000,00	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action R / FR0013442605		-		-
Action I1C / FR0013442597		-		-
Action I2C / FR0013518123		-		-
Action I1D / FR0013518131		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action R / FR0013442605		-		-
Action I1C / FR0013442597		-		-
Action I2C / FR0013518123		-		-
Action I1D / FR0013518131		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action R / FR0013442605		-		-
Action I1C / FR0013442597		-		-
Action I2C / FR0013518123		-		-
Action I1D / FR0013518131		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie d'action :	
----------------------	--

Action R / FR0013442605	-
-------------------------	---

Action I1C / FR0013442597	1,25
---------------------------	------

Action I2C / FR0013518123	-
---------------------------	---

Action I1D / FR0013518131	1,25
---------------------------	------

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	---------

Catégorie d'action :	
----------------------	--

Action R / FR0013442605	-
-------------------------	---

Action I1C / FR0013442597	-
---------------------------	---

Action I2C / FR0013518123	-
---------------------------	---

Action I1D / FR0013518131	72 773,72
---------------------------	-----------

Rétrocession de frais de gestion :	
------------------------------------	--

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :	
---------------------------------	--

- Opc 1	-
---------	---

- Opc 2	-
---------	---

- Opc 3	-
---------	---

- Opc 4	-
---------	---

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2020	-
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	778 167,93	-
Total	<u>778 167,93</u>	<u>-</u>

	31.12.2020	-
Action R / FR0013442605		
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

	31.12.2020	-
Action IIC / FR0013442597		
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	784 763,08	-
Total	<u>784 763,08</u>	<u>-</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I2C / FR0013518123	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I1D / FR0013518131	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-6 595,15	-
Total	-6 595,15	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	-
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 361 647,99	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	<u>1 361 647,99</u>	<u>-</u>

	31.12.2020	-
Action R / FR0013442605		
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

	31.12.2020	-
Action I1C / FR0013442597		
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	879 927,40	-
Total	<u>879 927,40</u>	<u>-</u>
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I2C / FR0013518123	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Action I1D / FR0013518131	31.12.2020	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	267 293,72	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	214 426,87	-
Capitalisation	-	-
Total	481 720,59	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	6 682,343	-
Distribution unitaire	40,00	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Date de création de la Sicav : 22 août 2019.

Devise				
EUR	31.12.2020	-	-	-
Actif net	53 145 523,01	-	-	-

Action R / FR0013442605		Devise de l'action et de la valeur liquidative : -			
	31.12.2020	-	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action IIC / FR0013442597		Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR			
	31.12.2020	-	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	44 934,664	-	-	-	-
Valeur liquidative	1 017,04	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	37,04	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I2C / FR0013518123		Devise de l'action et de la valeur liquidative : -			
	31.12.2020	-	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I1D / FR0013518131		Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR			
	31.12.2020	-	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	6 682,343	-	-	-	-
Valeur liquidative	1 114,11	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	40,00	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-0,98	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Obligation</i>						
US3135868103	FNMA 04-I 5.375% PERP PREFERRED	PROPRE	15,00	378 942,22	USD	0,71
FR0013410628	AIR FRANCE KLM 0.125% 25/03/2026	PROPRE	200 000,00	2 904 600,00	EUR	5,47
US02376RAC60	AMERICAN AIRLINES GROUP 5% 01/06/2022	PROPRE	1 000 000,00	737 875,66	USD	1,39
USG05891AG47	ASTON MARTIN CAPITAL HOL 15.0% PIK 30/11/2026	PROPRE	2 500 000,00	2 097 947,74	USD	3,95
XS1611858090	BANCO DE SABADELL SA VAR PERP	PROPRE	1 000 000,00	1 005 668,26	EUR	1,89
US097751BT78	BOMBARDIER INC 7.875% 15/04/2027	PROPRE	2 500 000,00	1 911 967,24	USD	3,60
XS2270147924	BP CAPITAL MARKETS BV 0.933% 04/12/2040	PROPRE	1 500 000,00	1 512 761,96	EUR	2,85
XS2193662728	BP CAPITAL MARKETS PLC VAR PERP	PROPRE	1 000 000,00	1 115 094,03	EUR	2,10
XS2276596538	CASINO GUICHARD PERRACHO 6.625% 15/01/2026	PROPRE	2 000 000,00	2 025 500,76	EUR	3,81
FR0011606169	CASINO GUICHARD TF/TV PERP	PROPRE	3 500 000,00	1 924 769,54	EUR	3,62
FR0010154385	CASINO TF/TV TSS PERP	PROPRE	3 500 000,00	1 102 412,79	EUR	2,07
XS2257580857	CELLNEX TELECOM SA CV 0.75% 20/11/2031	PROPRE	2 000 000,00	1 933 075,00	EUR	3,64
US16411RAG48	CHENIERE ENERGY 4.25% 15/03/45	PROPRE	2 500 000,00	1 627 823,96	USD	3,06
XS1466161350	CITIGROUP GLOB MKT FND L 0.5% CV 04/08/2023	PROPRE	1 500 000,00	1 561 165,83	EUR	2,94
USH3698DDD33	CREDIT SUISSE GROUP AG VAR PERPETUAL	PROPRE	1 000 000,00	820 503,63	USD	1,54
XS1879565791	EDREAMS ODIGEO SA 5.5% 01/09/2023	PROPRE	1 500 000,00	1 453 371,67	EUR	2,73
FR0013534336	ELECTRICITE DE FRANCE SA VAR PERPETUAL	PROPRE	1 000 000,00	1 103 366,16	EUR	2,08
XS151793258E	ENQUEST PLC 0% 15/04/2022	PROPRE	3 177 450,00	1 748 905,14	USD	3,29
XS1799614232	GLENCORE FUNDING LLC 0% CONV 27/03/2025	PROPRE	2 600 000,00	1 974 567,68	USD	3,72
USG64252AA01	NEPTUNE ENERGY BONDCO PLC 6.625% 15/05/2025	PROPRE	1 500 000,00	1 197 948,07	USD	2,25
XS1736257822	NEWCO GB SAS PIK 8% 15/12/2022	PROPRE	1 043 750,00	1 035 258,51	EUR	1,95
FR0013170925	NEXITY SA CV 01/01/2023 DIRTY	PROPRE	20 000,00	1 256 560,00	EUR	2,36
US654744AD34	NISSANN MOTOR CO 4.81% 17/09/2030	PROPRE	2 000 000,00	1 856 425,72	USD	3,49
XS1043961439	OBRASCON HUARTE LAIN S.A. 4.75% 15/03/2022	PROPRE	500 000,00	311 413,07	EUR	0,59

LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1206510569	OBRASCON HUARTE LAIN SA 5.5% 15/03/2023	PROPRE	600 000,00	363 723,94	EUR	0,68
US674599DF90	OCCIDENTAL PETROLEUM COR 6.45% 15/09/2036	PROPRE	1 000 000,00	867 943,39	USD	1,63
US674599EA94	OCCIDENTAL PETROLEUM COR 8.875% 15/07/2030	PROPRE	1 500 000,00	1 497 864,21	USD	2,82
US71654QDD16	PETROLEOS MEXICANOS 7.69% 23/01/2050	PROPRE	2 000 000,00	1 703 439,00	USD	3,21
FR0013215415	RALLYE SA DEFAULTED 01/02/2022 CONV	PROPRE	1 200 000,00	193 992,00	EUR	0,37
FR0011801596	RALLYE SA DEFAULTED 02/04/2021	PROPRE	500 000,00	84 760,00	EUR	0,16
FR0013257557	RALLYE SA 4.371% 23/01/2023 DEFAULTED	PROPRE	500 000,00	83 120,00	EUR	0,16
XS1684385591	SOFTBANK GROUP CORP 4% 19/09/2029	PROPRE	2 500 000,00	2 689 719,44	EUR	5,06
XS1793255941	SOFTBANK GROUP CORP 5% 15/04/2028	PROPRE	1 000 000,00	1 128 901,11	EUR	2,12
XS2067265392	SUMMER BC HOLDCO A SARL 9.25% 31/10/2027	PROPRE	1 500 000,00	1 454 273,79	EUR	2,74
US88032WAV81	TENCENT HOLDINGS LTD 3.24% 03/06/2050	PROPRE	1 500 000,00	1 276 754,14	USD	2,40
XS2033327854	TRAFIGURA GROUP PTE LTD VAR PERPETUAL	PROPRE	1 500 000,00	1 622 597,50	EUR	3,05
USG91237AA87	TULLOW OIL PLC 7.00% 01/03/2025	PROPRE	2 000 000,00	1 120 986,24	USD	2,11
XS2187689380	VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERPETUAL	PROPRE	1 200 000,00	1 325 478,25	EUR	2,49
Total Obligation				50 011 477,65		94,10
Total Valeurs mobilières				50 011 477,65		94,10
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-10 078,46	-10 078,46	EUR	-0,02
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	3 963 670,76	3 963 670,76	EUR	7,46
	BANQUE USD SGP	PROPRE	-847 571,83	-690 711,29	USD	-1,30
Total BANQUE OU ATTENTE				3 262 881,01		6,14
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-9 642,97	-9 642,97	EUR	-0,02
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-1 569,42	-1 569,42	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-38 571,89	-38 571,89	EUR	-0,07
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-6 277,65	-6 277,65	EUR	-0,01
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-72 773,72	-72 773,72	EUR	-0,14
Total FRAIS DE GESTION				-128 835,65		-0,24
Total Liquidités				3 134 045,36		5,90
Total LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND				53 145 523,01		100,00